This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

COMTE FLEURY

La France et la Russie en 1870

D'APRÈS LES PAPIERS

DU GÉNÉRAL COMTE FLEURY

AVEC UN PORTRAIT

PARIS
ÉMILE PAUL
100, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

1902
Tous droits réservés.

STANFORD
LIBRARIES

La France et la Russie

en 1870

Cet ouvrage a été déposé au Ministère de l'Intérieur en novembre 1901. Reproduction interdite.

OUVRAGES DU COMTE FLEURY

Carrier a Nantes, 2e *édition*. Plon, 1897-1901	4 »
Louis XV intime et les petites maîtresses, 2e *édition*. Plon, 1899.	6 »
Les Grandes Dames pendant la Révolution et sous l'Empire, 1900, in-8. Vivien	5 »
Souvenirs du colonel Biot, 1901, in-8. Vivien	7 50
Souvenirs du comte de Lagarde, *Chambonas* (Congrès de Vienne), in-8. Vivien, 1901	7 50
Souvenirs de la comtesse de Montholon, in-8. Émile Paul, 1901.	3 50

A PARAITRE PROCHAINEMENT

Le Palais de Saint-Cloud. Grand in-8 jésus, illustré. Laurens.	20 »
Souvenirs du Général marquis d'Hautpoul, in-8. Plon	7 50
Souvenirs d'un caporal de grenadiers, in-18. Emile Paul	3 50
Bonaparte en Égypte. Notes du capitaine Thurman, avec 30 gravures, in-18. Émile Paul	4 »
Chrétienne. Roman néronien adapté du polonais, avec M. L. de Brockère avec illustrations. *Éditions du Carnet*, in-18	3 50
Le Carnet. Revue mensuelle illustrée, 5e année, 12, rue Eblé.	

5678-99. — Corbeil. Imprimerie Ed. Crété.

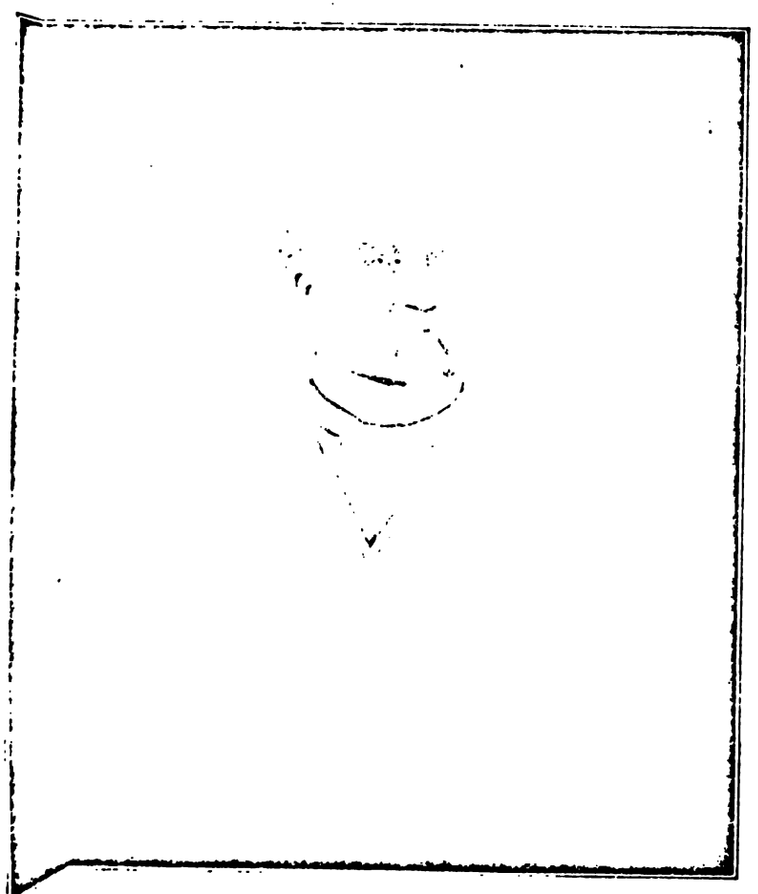

LE GÉNÉRAL COMTE FLEURY EN 1870

D'après une photographie faite à Saint-Pétersbourg.

COMTE FLEURY

La France et la Russie

en 1870

D'APRÈS LES PAPIERS

DU GÉNÉRAL COMTE FLEURY

AVEC UN PORTRAIT

PARIS
ÉMILE PAUL
:00, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

1902
Tous droits réservés.

DC59.8
R8F5
1902

LA FRANCE ET LA RUSSIE

en 1870

I

En octobre 1869, l'empereur Napoléon III avait fait choix du général Fleury pour l'ambassade de Saint-Pétersbourg, en remplacement du baron de Talleyrand appelé au Sénat. Ce choix, étant données les circonstances, avait une signification.

Depuis la guerre de Crimée, — malgré la tentative de rapprochement faite en 1857 par le comte de Morny, ambassadeur extraordinaire

au couronnement d'Alexandre II, malgré l'entrevue de Stuttgard où Napoléon III avait charmé le Czar, — les rapports des deux chancelleries étaient restés très froids. La Russie se tenait pour humiliée de certaines clauses du traité de Paris; elle voyait de mauvais œil la persistance de l'alliance franco-anglaise; surtout, elle était irritée par la conduite plus chevaleresque que politique de la France dans la question polonaise.

Les événements de Pologne avaient, en raison d'intérêts communs, resserré les liens déjà très étroits des maisons régnantes de Prusse et de Russie, ces liens qui étaient une tradition depuis 1813 et qui, entente ou alliance, constituaient une union réelle étayée sur des affections de famille. En 1866, la Russie, au lieu de s'effrayer des conquêtes et des agrandissements de la Prusse, se félicita de la défaite et de l'amoin-

drissement de l'Autriche qui, par sa politique en Galicie, avait favorisé l'insurrection et semblé vouloir refaire la Pologne à son profit. Il est vrai qu'en 1867, l'empereur Alexandre, comme par compensation à sa condescendance envers la Prusse, avait accepté l'invitation de l'empereur Napoléon; sa présence avait ajouté à l'éclat de l'Exposition universelle. Mais, à Paris, le Czar avait trouvé le coup de pistolet d'un Polonais et le « Vive la Pologne, monsieur » de M. Floquet.

La suspicion contre la France persistait donc. L'empereur Napoléon résolut de la faire cesser. Moins confiant dans l'amitié de l'Angleterre qui, après avoir, par nous, obtenu plus qu'elle n'était en droit d'espérer, assistait avec désintéressement à la nouvelle évolution de l'Europe, il voulait se rapprocher de la Russie et, par une entente avec cette puissance, opposer une digue aux envahissements de la Prusse. Le choix pour

dérance de l'Autriche sur le sud de l'Allemagne.

« La France ne désire que le *statu quo* et le maintien des traités. Elle demande donc que les questions irritantes soient résolues, et, à ce propos, on regrette vivement à Paris que le cabinet de Berlin n'exécute pas le traité de Prague, en ce qui concerne le Danemark.

« Pour l'Orient, on doit aussi désirer le maintien du *statu quo*, mais cela m'empêche pas de parler de l'avenir. Il serait très important de savoir comment la Russie envisage l'avenir de la Turquie et comment elle voudrait qu'après un bouleversement général, les pays de l'Orient fussent constitués.

« Si la France connaissait complètement les vues de la Russie, elle pourrait examiner où seraient ses intérêts dans un avenir qu'on peut prévoir. »

Agréé dès l'abord avec empressement, le nou-

vel ambassadeur eut la bonne fortune de conquérir rapidement à la cour de Saint-Pétersbourg une flatteuse position personnelle. Sa qualité de général lui assurait, dans cette cour, des faveurs qui ne sont pas accordées aux autres ambassadeurs, comme par exemple, d'assister dans l'état-major impérial aux revues et aux parades qui chaque dimanche ont lieu dans le grand manège Préobrajensky (1). Régulièrement donc presque toutes les semaines, en dehors des audiences ou des réceptions officielles et des chasses auxquelles il était fréquemment convié, le général se rencontrait avec l'Empereur et les grands-ducs.

(1) A ce sujet, le prince de La Tour d'Auvergne écrivait en décembre au général Fleury : « Je crois que vous faites bien de ne pas manquer les occasions militaires de mettre votre uniforme. Je sais déjà par le comte de Stackelberg qu'on vous en est très reconnaissant à Pétersbourg où l'on prise beaucoup plus les généraux que les ambassadeurs, et, quand on a, comme vous, la bonne fortune d'être l'un et l'autre, on est mieux placé que personne pour bien mener les affaires de son pays. »

En outre, au palais Anitchkoff, chez le grand-duc-héritier marié à la princesse Dagmar, Danoise de cœur, partant très favorable à la France, au palais Strogonoff chez la sœur du czar Alexandre, la grande duchesse Marie (veuve du duc de Leuchtenberg), cousine et amie de Napoléon III, le général avait trouvé un accueil plus que sympathique qui contrebalançait utilement les sentiments germanophiles du reste de la famille impériale, de l'entourage du Czar et de la chancellerie. Opinions à part, d'ailleurs, toutes les sommités de la Cour allaient rivaliser d'empressement auprès de l'envoyé de Napoléon III (1).

(1) Entre autres, le général Todleben, notre ancien adversaire de Sébastopol qui venait fréquemment à l'ambassade, le baron Jomini, directeur des affaires politiques étrangères, le général de Halle, ministre de l'intérieur, le comte Paul Schouwaloff (aujourd'hui ambassadeur à Berlin), le comte Delyanoff, ministre de l'instruction publique pendant plus de vingt ans, Milioutine, ministre de la guerre, les princes Troubetzkoï, Bariatinsky, Obolinsky, Souwaroff, Youssoupoff, etc.

Lui-même, après s'être loué de la manière dont les grands-ducs lui avaient facilité le début de sa tâche, ajoutait : « Mes relations avec les personnages les plus importants de la politique et de l'armée sont excellentes, et tout en me tenant sur une sage réserve, j'ai l'espoir que d'ici peu de temps, j'aurai conquis une position assez forte pour mener à bien les grands intérêts qui me sont confiés. »

La première dépêche marquante de l'ambassadeur rend compte de ses premières entrevues avec le prince Gortchakow et de sa réception officielle par le Czar.

« L'entrevue avec le ministre a été des plus cordiales, écrit-il au prince de La Tour d'Auvergne, le 13 novembre, à en juger par l'empressement qu'il a mis à me recevoir le lendemain du jour où je le lui avais demandé et à me rendre ma visite une heure après; il est évident que

l'intention a été de donner à son accueil la signification la plus sympathique. »

L'ambassadeur, après l'échange courtois de considérations générales, put aborder dès cette première audience, l'importante question du Schleswig-Holstein, et poser la clause du traité de Prague, à l'exécution de laquelle jusqu'alors, la Prusse s'était obstinément dérobée (1).

« Comme le prince Gortchakow se laissait aller avec complaisance à des souvenirs rétrospectifs, notamment à propos de l'affaire du Luxembourg et protestait de l'action toujours modératrice et amicale de la Russie envers la France, j'ai bien vite ajouté qui si cette puissance avait accepté la transaction offerte d'après les conseils de l'An-

(1) On se rappelle qu'en principe l'occupation des duchés ne devait être que *provisoire*. On sait aussi ce qu'en politique occupation provisoire veut dire.

gleterre et de la Russie, elle avait, elle aussi, par sa modération, bien mérité de l'Europe entière... Aujourd'hui encore l'Empereur veut la paix. Il ne demande que le *statu quo* et le maintien des traités. Il est donc désirable que les questions irritantes soient résolues et, à ce sujet, l'on regrette vivement à Paris que le cabinet de Berlin n'ait pas encore appelé la population du nord du Schleswig à voter librement sur leur sort. Plus le gouvernement se montre pacifique, plus il est nécessaire qu'il se présente devant les Chambres et devant le Pays avec une politique extérieure nette, définie, dégagée des sous-entendus qui pèsent sur elle. C'est à cette condition seulement que la paix sera durable, parce qu'elle donnera satisfaction au juste orgueil de la France... Cette cause est digne de la sérieuse sollicitude de votre Gouvernement. L'empereur Alexandre peut beaucoup sur l'esprit de son

oncle ; qu'il use de son influence pour lui persuader que la guerre serait aussi redoutable pour la Prusse que pour la France, que la France de son côté ne demande qu'à l'éviter, mais qu'elle a le droit de faire respecter les traités. — Personne plus que moi ne comprend la nécessité de donner à la France cette juste satisfaction, m'a répondu le chancelier, et je puis vous assurer que tout dernièrement, à Bade, j'en ai parlé au Roi. L'empereur Alexandre vous le dira lui-même, mais le Roi, sur ce sujet, fait la sourde oreille, mettant en avant des difficultés de délimitation que l'on connaît d'ailleurs. Il prétend, lui aussi, que son honneur militaire est engagé. Il n'ose infliger à son armée cette douleur d'abandonner des champs de bataille où elle a été victorieuse. Il y a quelques jours, il n'a pas voulu recevoir les députés danois qui venaient réclamer l'exécution des stipulations. Il prétend même

que le roi de Danemark n'avait pas approuvé cette démarche et que S. M. Danoise n'a plus qu'un désir, c'est de rester en bons termes avec la Prusse. Mais *Bismarck n'est pas de cet avis*, ajouta le chancelier, *il comprend la question dans le sens de la France*, c'est donc une affaire de temps, j'y travaillerai. »

..... Voici, maintenant, le récit de la réception du Czar :

« L'audience que l'Empereur a daigné m'accorder à Tsarskoë-Sélo a été empreinte d'un caractère tout exceptionnel et extrêmement flatteur pour l'envoyé de la France. Je ne saurais assez me féliciter de l'accueil bienveillant, simple et amical qui m'a été fait par le Czar. Contrairement à l'usage pour ces sortes de présentations, S. M. m'a gardé dans son cabinet pendant trois

quarts d'heure, au grand étonnement de mes introducteurs. La conversation a été, on ne peut plus intéressante et promet pour l'avenir des relations fréquentes et intimes si des influences contraires ne viennent pas changer les dispositions de l'Empereur.

« A l'opposé du prince Gortchakow, qui sans doute avait voulu laisser l'initiative à S. M., le Czar a abordé toutes les questions, tous les sujets. Mais comme il fallait fixer son attention sur celui qui nous importe le plus en ce moment, j'ai fait ressortir chaleureusement la nécessité pacifique d'une pression de famille exercée sur l'esprit du roi Guillaume. J'ai pu, sur ce terrain, dire à l'Empereur beaucoup de choses qui eussent été sans valeur auprès du Chancelier. En voyant l'Empereur si bien disposé à toute démarche qui pût être agréable à la France, j'ai pu aller jusqu'à l'insistance pour obtenir un gage de sa bonne

volonté. En effet, S. M. m'a promis qu'Elle allait suivre de très près cette affaire, qu'Elle en ferait l'objet d'une négociation secrète avec le Roi. L'Empereur a ajouté qu'il fallait ménager la susceptibilité guerrière de son oncle, mais qu'il le trouvait cependant un *peu trop ambitieux*, qu'il ferait bien de « digérer ce qu'il avait absorbé » avant de se faire de nouveau conquérant « de terre et de mer », qu'il déplorait son militarisme exagéré qui l'avait conduit dernièrement à faire son discours fâcheux de Königsberg, et qu'enfin, bien que les liens de famille ne fussent pas d'un grand poids dans la politique, il allait plaider la cause du père de sa belle-fille. »

Après des considérations sur les difficultés que « semblait traverser l'empire Français », sur le vent de révolution qui soufflait non seulement sur la France, mais sur la Russie et sur l'Alle-

magne, l'Empereur, soulignant l'impression de curiosité qu'avait causée la nomination du général à Saint-Pétersbourg, posa cette question : « — Avez-vous vu le Roi à votre passage à Berlin ? — Non, Sire. — Cela ne m'étonne pas. J'ai su par le prince Reuss (1) que mon oncle est très *intrigué* de votre mission près de moi. »

La fin de l'entretien se passa à critiquer l'Autriche. L'Empereur ne comprenait pas pourquoi l'empereur François-Joseph était allé à Constantinople d'où « il allait revenir plus oriental que jamais ». Et il ajoutait, parlant du comte de Beust : « Ce ne sera jamais qu'un brouillon. » En fait, l'empereur Alexandre, en cela d'accord avec la politique des Tuileries, semblait prêt à ne pas encourager le pangermanisme ; il voulait conserver à l'Autriche sa prépondérance sur les

(1) Ambassadeur de Prusse à Saint-Pétersbourg.

États du Sud et l'empêcher au contraire, en s'étendant du côté de l'Orient, d'entraver les projets présents ou futurs de la Russie.

L'accueil parfaitement favorable fait par l'Empereur aux propositions du Cabinet des Tuileries touchant les intérêts du Danemark motivait une prompte réponse du Ministère. Dès le 22 novembre, dans une lettre particulière, le prince de La Tour d'Auvergne complimentait l'ambassadeur d'avoir nettement abordé la question avec le Czar lui-même :

« Nous ne pouvons qu'approuver votre argumentation au sujet du Sleswig et vous féliciter sincèrement des bonnes dispositions que vous avez provoquées chez votre auguste interlocuteur... Le règlement de la question danoise serait une satisfaction donnée à l'opinion publique et un gage pour l'avenir des dispositions

conciliantes de la Prusse. Enfin l'intervention amicale de la Russie dans cette affaire replacerait le Cabinet de Pétersbourg vis-à-vis de la Prusse, comme vis-à-vis de nous, sur le terrain, où il peut espérer servir le plus utilement les intérêts de la paix. »

A la suite de ce premier entretien, le Czar a pris personnellement en main l'affaire de Schleswig et, le 30 novembre, l'ambassadeur écrit au Département :

« Ainsi qu'il me l'avait fait espérer, l'empereur Alexandre vient d'écrire au roi de Prusse une lettre pressante pour lui représenter l'opportunité de mettre fin à l'affaire du Schleswig en exécutant loyalement l'article 5 du traité de Prague. Le prince Gortchakow, en me faisant hier cette heureuse communication qui confirme

les bonnes intentions du Czar, m'a répété ce qu'il m'avait déjà dit lui-même : « Je comprends la nécessité de dissiper ce point noir, car tant qu'il subsistera, le maintien de la paix ne sera pas assuré. »

C'était là, de la part du prince Gortchakow, un langage nouveau, contradictoire avec l'attitude passive qu'il avait gardée devant l'occupation provisoire des Duchés. Peut-être cependant, était-il sincère. En secondant l'empereur Alexandre dans son projet tardif d'intervention, il entrevoyait sans doute, en même temps qu'un moyen de répondre aux avances de la France, un intérêt pour son pays, dont les provinces allemandes de Livonie et de Courlande parlaient un allemand plus pur que le Schleswig et pouvaient être un jour l'objet des convoitises du pangermanisme.

A Paris, l'ambassadeur de Prusse, M. de Werther, a demandé des explications courtoises au ministre des affaires étrangères sur cet entretien de l'empereur Alexandre avec le général Fleury, entretien que ce dernier n'a pas cru devoir cacher au prince Reuss.

« Le baron de Werther a même prononcé le mot de désarmement, écrira le prince de La Tour d'Auvergne le 7 décembre. (1) ... Le Cabinet de Copenhague est lui-même fort alléché par vos démarches et très désireux, le cas échéant, d'être entendu. J'ai calmé le comte de Moltke et cherché à lui faire comprendre que, pour le moment, son Gouvernement n'avait rien de mieux à faire que de s'abstenir. »

Le ministre a recommandé le calme à M. de

(1) On verra plus loin que ce bruit était faux. Il ne fut pas question de reprendre la proposition de désarmement faite en 1863 par l'empereur Napoléon III.

Moltke ; à l'ambassadeur, il a conseillé la plus grande réserve. C'est dans cet esprit que celui-ci répond le 15 décembre :

« Averti par des articles de journaux et par des renseignements particuliers venus de Paris, je m'étais déjà tracé cette ligne de conduite. J'avais bien compris aussitôt après mon arrivée ici que l'accueil bienveillant qui avait été fait à l'envoyé de la France ne manquerait pas d'éveiller de vives susceptibilités à Berlin. Le long entretien que j'avais eu avec l'empereur Alexandre à Tzarskoë-Sélo avait au suprême degré surexcité l'attention jalouse de l'attaché militaire de Prusse, le général de Schweinitz. Nommé ministre à Vienne, il est parti de Saint-Pétersbourg porteur de la lettre de l'empereur Alexandre pour le roi de Prusse, et il est certain que M. de Bismarck renseigné, par cet offi-

cier général qui est sa créature, s'efforcerait de compromettre ce commencement de succès.

« Aussi, bien que le chancelier m'eût dit il y a déjà quinze jours, qu'il me ferait connaître la réponse du Roi dès qu'elle arriverait, je n'avais fait jusqu'à présent aucune question. Dans l'entrevue que j'ai eue avant-hier avec le prince Gortchakow, la conversation n'a porté que sur les affaires pendantes (1). Une seule allusion a été faite par le chancelier lui-même au moment où je prenais congé de lui : « Il ne dépendra pas « de nous, m'a-t-il dit, que tous les points noirs ne « disparaissent comme va disparaître bientôt celui « qui divise le khédive et le sultan. Seulement... ce « sera plus long, nous avons affaire à forte partie, « c'est une œuvre de patience, mais soyez certain « que la paix ne sera pas troublée. »

(1) L'emprunt hellénique et le différend turco-égyptien.

L'ambassadeur ajoutait ses réflexions. Son rôle est de ne pas paraître pressé, d'attendre avec calme la réponse qui lui a été promise et qui n'est pas arrivée et, quelle qu'elle soit, de l'accepter avec bonne humeur.

« La France n'a pas d'intérêt à se donner vis-à-vis de la Russie l'air d'accorder une importance trop grande à l'arrangement de l'affaire du Schleswig; la déconvenue, si elle arrive, serait d'autant plus pénible qu'on aurait attaché plus de prix à une solution favorable. D'un autre côté, en exagérant la valeur du service rendu, on s'exposerait à ce que, sur un autre terrain, on nous demandât plus que nous n'avons envie d'accorder. Nous avons posé cette question du traité de Prague dans l'intérêt de la paix et de la justice ; l'empereur Alexandre s'est associé à cette cause avec cœur et conviction et, *jusqu'à présent*,

l'Autriche aurait fait renoncer à cette sympathique intention (1).

Quoi qu'il en soit de cette interprétation, l'empereur Alexandre sentit que cette évocation des victoires remportées par les armées alliées de la Russie et de la Prusse sur la France avait eu un pénible contre-coup à Paris.

Le général Fleury écrivait :

« Se trouvant quelque peu gêné vis-à-vis de l'ambassadeur de France, l'Empereur s'est appliqué dans les différentes circonstances où j'ai eu l'occasion de l'approcher, à redoubler, si j'ose le dire, d'amabilité et de bienveillance pour moi. Pour témoigner des égards tout particuliers qu'il accorde au représentant de l'empereur

(1) Au mois de juillet, à Varsovie, le Czar accordait le grand-cordon de Saint-Georges à l'archiduc Albert d'Autriche.

Napoléon, le Czar vient de donner la mesure de son désir véritable d'effacer jusqu'à l'ombre d'une impression fâcheuse. Avant-hier, contre toute étiquette et tout précédent, l'Empereur est venu inopinément rendre visite à l'ambassadeur. La veille, le dimanche, le grand-duc héritier, et les grands-ducs Constantin, Nicolas, Michel et Wladimir ainsi que le duc de Mecklembourg étaient déjà venus très amicalement à l'ambassade.

« Il est donc permis de penser que l'empereur Alexandre n'a pas changé d'idée. Il pourra d'autant mieux poursuivre son but vis-à-vis du roi de Prusse qu'il vient de le combler de faveurs et qu'il a quelque chose à faire oublier de la France. »

L'effort fut fait consciencieusement par l'Empereur, ce n'est pas niable, et, sans doute, avec l'espoir de le voir réussir. A Berlin, on écouta

l'avis avec l'attention due à celui qui le donnait ; au lieu de répondre par un *non possumus*, dont la sécheresse eût été offensante, on recourut aux moyens dilatoires sous une forme courtoise.

II

Quelques jours après, l'Empereur, dans un bal, accueille l'ambassadeur avec une bienveillance assez marquée pour que celui-ci s'enhardisse à lui demander si le roi de Prusse avait répondu à la lettre que le Czar lui avait adressée au sujet de l'affaire du Schleswig.

L'Empereur n'éluda pas la réponse. Celle du roi Guillaume, dit-il, était évasive : « Il réfléchirait mûrement sur l'objet de ses conseils et de ses observations ; il en reconnaissait toute l'importance, mais il ne pouvait prendre un parti définitif. » Était-ce une fin de non recevoir ? L'empereur Alexandre en doutait encore. La satisfaction de faire la preuve de son influence

sur la Prusse et d'être en même temps agréable à l'empereur Napoléon, et, d'autre part, la question de famille, soutenaient la bonne volonté du Czar.

« L'Empereur adore sa belle-fille, ajoute l'ambassadeur. Elle lui parle souvent, m'a-t-on dit, des pauvres Danois si maltraités par leur ambitieux voisin. Le grand-duc héritier lui-même, qui se dessine de plus en plus comme le champion de la politique anti-prussienne, doit bien souvent plaider la cause de son beau-père. Comment croire qu'avec l'honnêteté de son caractère, le Czar puisse se soustraire aux instincts généreux de son cœur et ne persévère pas dans une œuvre qui doit complaire à ses enfants ? »

Peu de temps après, l'ambassadeur avait un entretien avec le prince Gortchakow.

« Le chancelier m'a d'abord exprimé son regret de tout le bruit fait depuis quinze jours autour

de mon nom à propos d'une proposition de désarmement que je n'ai jamais faite et dont même nous n'avons jamais parlé ! « Il était à « présumer, dit le prince, que votre envoi en « Russie ferait un certain bruit. En dehors des « jalousies cachées que devait susciter en France « votre entrée dans la carrière diplomatique, « l'on ne devait pas manquer de supputer, en « Allemagne comme en Angleterre, les motifs qui « avaient pu guider le choix de l'empereur Napo- « léon. En cherchant un peu, on devait faci- « lement trouver ou inventer deux causes pro- « bables. L'une caressée par lord Clarendon : celle « du désarmement, l'autre intéressant la France : « celle de l'affaire du Schleswig.

« — Je ne pouvais en aucun cas, ai-je répondu, « parler de désarmement. D'abord, parce que je « n'avais pas d'ordres de mon gouvernement, et

« qu'à mon point de vue personnel, je considère « que le désarmement ne serait ni possible ni pra- « tique pour des armées comme celles de la « France et de la Prusse, dont les soldats « demeurent si peu de temps sous les drapeaux. « Puis, ai-je ajouté, avant de désarmer, il fau- « drait au moins avoir fait disparaître tous les « points noirs qui sont à l'horizon. Or, nous en « avons un dont nous avons déjà bien parlé, qui « ne me paraît guère prêt à s'effacer, si j'en juge « par la réponse du roi de Prusse. — Cette ré- « ponse, m'a dit le prince Gortchakow, je la « traduis comme le Czar. Elle est loin de signifier « un refus. Elle marque un petit temps d'arrêt, « voilà tout. » Et le prince Gortchakow, *oubliant*, qu'en 1864, il avait fait le pont à son ancien col- lègue de Francfort, ajoutait : « Croyez-le bien, « et je vous le dis confidentiellement, je serais très « désireux de voir se terminer cette affaire du

« Schleswig. J'en ai parlé très chaleureusement « cet automne au roi de Prusse. Ce n'est pas digne « d'un grand pays comme le sien de détenir de si « minces parcelles... Les raisons que donne le roi « Guillaume sont mauvaises. C'est un enfantillage « de vouloir conserver, au nom de la gloire de ses « armées, tous les villages où s'est livré un com- « bat, où s'est passée une escarmouche... »

Peut-être le Chancelier était-il sincère dans cette évocation du droit des nations vaincues d'en appeler de vexations iniques, — quitte à juger avec le détachement du magistrat judéen.

« Les Danois, d'ailleurs, continuait-il, sur la nouvelle que la question a été posée ici, com- mencent à sortir de la torpeur dans laquelle ils se tenaient engourdis depuis deux ans. Je sais en outre par Stackelberg que M. de Moltke se

remue à Paris. Tant mieux, laissons-les faire. C'est le meilleur moyen d'actionner la Prusse, pourvu que la France ne paraisse pas être derrière. »

Il n'était pas opportun de montrer au prince Gortchakow qu'on était au courant des démarches un peu précipitées faites au nom du cabinet de Copenhague. L'ambassadeur se contenta d'acquiescer à l'avis du chancelier, insistant néanmoins sur ce point : que l'empereur Alexandre était placé sur un terrain favorable pour protéger au moins moralement une cause qui touchait de si près aux intérêts comme aux sentiments de sa famille. Il dit au chancelier qu'il ne l'entretiendrait plus de cette affaire que le jour où celui-ci aurait quelque bonne nouvelle à lui donner.

« Ainsi donc, continuait l'ambassadeur, la

négociation me paraît entrer dans une nouvelle phase. C'est le Danemark qui, ostensiblement, va faire valoir ses droits ; la Russie, qui a déjà fait connaître son opinion, continuera à plaider en faveur d'un opprimé qui l'intéresse ; la France restera silencieusement spectatrice, d'autant plus désintéressée en apparence, que son ingérence ne ferait que rendre la réussite plus douteuse et l'insuccès plus regrettable. »

Tout naturellement, le chancelier s'était trouvé amené à reparler des incidents qui avaient suivi le centenaire de saint Georges. Il répéta ce qu'il avait dit quelques jours avant, au dîner officiel du ministère : « Qu'il était désolé du malentendu qu'avait causé en Europe un acte tout spontané, tout amical de la part d'un neveu envers un oncle qu'il vénère, que dans la pensée de l'empereur Alexandre, il n'y avait eu nullement

l'idée de faire appel à des souvenirs récents, par conséquent aucune cause de froissement pour la France ou l'Autriche, puisqu'il n'était pas question de Sadowa, mais que le toast et le télégramme s'adressaient à un passé de cinquante-quatre ans, passé glorieux, après des alternatives si diverses qu'il était bien permis au chef d'une grande puissance militaire d'évoquer dans un jour aussi solennel. »

Non sans malice, le chancelier ajoutait :

« Si nous nous enorguellissons de la Bérézina, de Leipzick et de Waterloo, ne vous enorgueillissez-vous pas d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, de la Moskowa ?

« N'avons-nous pas traversé à Paris le boulevard Sébastopol, dont le nom marque une défaite honorable sans doute, mais ravive une plaie à peine cicatrisée? N'avez-vous pas donné le nom de Malakoff au vainqueur de Crimée ? — Vous

voyez donc que nous ne sommes pas en avance. Tous les gouvernements sacrifient aux mêmes idées, aux mêmes moyens. »

Félicitant d'ailleurs l'ambassadeur de son attitude calme dans « l'affaire de saint Georges », le prince concluait : « Je n'ai pas à prêcher un converti... Soyez sûr que l'empereur Alexandre vous a su le plus grand gré de votre tact, de votre réserve de langage. Quant à moi, *le promoteur de l'idée d'alliance avec la France* (qui serait aujourd'hui bien étroite sans votre fatale campagne pour la Pologne) *moi qui serai le défenseur de cette politique tant que je vivrai*, je ne puis être soupçonné en vous disant que tout ce qui s'est passé, tout ce qui s'est dit, ne peut ni ne doit changer nos bonnes relations, ni leurs chances de durée. Si, comme me l'écrit notre ambassadeur à Paris, l'on a ressenti chez vous quelque impression pénible, c'était probablement avant d'avoir reçu vos explica-

tions. J'aime à croire que maintenant tous les nuages sont dissipés. S'il en restait encore, j'espère que la lettre que j'écris à M. de Stackelberg (1) finira de les dissiper, c'est, du moins mon plus vif désir. Vous pouvez l'assurer, la Russie n'est engagée avec personne, et elle entend conserver sa liberté d'action. »

Au fond, c'est toujours la politique de bascule que suivra le chancelier : se rapprocher de la France tout en ménageant la Prusse. Malgré son admiration pour M. de Bismarck et sa partialité pour un pays dont il a, tacitement, par haine de l'Autriche et par rancune contre la France, encouragé les agrandissements successifs ; malgré « ses regrets et ses hélas », à propos de ce qu'il appelle la faute du règne, c'est-à-dire notre immixtion dans les affaires de Pologne, le

(1) Voy. Klaczko : *Les deux Chanceliers.*

prince Gortchakow semble alors considérer l'entente avec la France comme utile aux intérêts des deux pays. Résumant la situation, et sans se laisser dominer par une question de sentiment, là où les intérêts seuls sont en jeu, le général Fleury conclut :

« Quelle que soit la défiance instinctive que j'éprouve à l'égard du chancelier, il ne m'est guère permis de douter de la véracité de ses paroles. Les liens de famille et la tendresse qui unissent l'empereur Alexandre et le roi Guillaume ne peuvent exercer d'influence irrémédiable sur les nécessité de la politique et le Czar n'en est pas moins obligé de subordonner ses actes à l'opinion très ardente de son pays... Le grand-duc héritier s'est déclaré hautement le champion du parti national : or le chancelier est trop habile pour ne pas comprendre qu'il a tout intérêt à suivre un

mouvement d'idées qui, s'il n'est pas très favorable aux étrangers, n'en est pas moins particulièrement hostile aux idées de prépondérance allemande. »

Quant à l'affaire du Sleswig, par la fin de non recevoir déguisée du roi de Prusse, elle se trouvait, sinon enterrée, du moins ajournée à une date plus qu'incertaine. Du reste, le ministère libéral qui venait d'entrer en fonctions, le 2 janvier 1870, conseillait encore davantage la prudence et la réserve.

Le 5 janvier, l'Empereur lui-même confirmait ce que venait de mander le prince de La Tour d'Auvergne.

«... Vos dernières dépêches me prouvent que vous aviez bien compris la nécessité d'une grande réserve; j'ai attendu sans inconvénient que le

nouveau ministère soit formé pour vous répéter ce que déjà La Tour d'Auvergne vous a écrit. N'oubliez pas que ce que vous dites à l'Empereur ou au prince Gortchakow est répété à Berlin.

« Quant à la question du Sleswig, il faut n'en plus parler comme vous le comprenez vous-même; mais, si on amène de nouveau la conversation sur ce sujet, il faut bien faire comprendre que, si je désire l'exécution fidèle de l'article 5 du traité de Prague, c'est dans le but unique de faire disparaître une cause d'irritation qui pourrait un jour créer des embarras. C'est donc aux puissances qui désirent la paix à chercher à aplanir les difficultés et à effacer les souvenirs irritants; ce n'est point un service que j'ai demandé à l'empereur Alexandre, je n'ai fait qu'appeler son attention sur une question qu'il est de son intérêt de voir définitivement résolue... »

Une dépêche de l'ambassadeur, du 12 janvier, en réponse à celle du comte Daru, contient quelques observations curieuses du prince Gortchakow sur la politique intérieure de la France. Le chancelier est venu lui-même à l'ambassade pour causer des modifications apportées dans la marche du Gouvernement.

« Il m'a exprimé, dit l'ambassadeur, la satisfaction qu'il éprouvait de l'arrivée au pouvoir d'hommes précédés d'une réputation d'indépendance et de loyauté. Il a reconnu avec moi que le nouveau cabinet, ainsi composé, apportait une grande force à l'Empire, puisque, sous la bannière du libéralisme, le gouvernement avait reconquis pour le servir tous les hommes et toutes les intelligences qui naguère lui étaient opposés. Le chancelier a beaucoup admiré la grandeur d'âme et la perspicacité de l'empereur

Napoléon qui avait su se mettre à la tête d'une révolution pacifique, dont le premier résultat serait un gage pour le maintien de la paix. »

Cette sympathie pour le ministère libéral, le prince ne manque pas l'occasion de la marquer de nouveau. Pendant quelques jours, l'ambassadeur s'était abstenu de se présenter à la chancellerie. Une rencontre fortuite amena un long entretien où le prince Gortchakow répéta l'expression des mêmes sentiments. Il y ajouta des déclarations de principes sur la politique générale. Le chancelier n'était pas avare de ces déclarations où il affectait la franchise et le laisser aller.

Il parla de ce qu'il appelait sa « politique amicale » à l'égard de la France et de l'entente qu'il désirait voir s'établir entre les cabinets de Paris et

de Saint-Pétersbourg sur la conduite des affaires en Orient. Ce jour-là, comme chaque fois que ce sujet se présentait, le chancelier répéta que la Russie ne convoitait rien en Turquie, qu'elle ne demandait pas un pouce de terre, désirant que le « malade vécût le plus longtemps possible » pour la paix du monde, mais qu'elle revendiquait, au point de vue religieux, la part d'influence qui lui revenait. Le chancelier se plaignit ensuite — en cela, dit-il, d'accord avec le Czar — du personnel consulaire « qui, sous prétexte de protéger les chrétiens, se pose souvent en adversaire de la Russie, qui cléricalise la situation et sème la discorde au lieu d'entretenir la conciliation ». Puis il insista sur l'outrecuidance de la Turquie qui se fait un rempart de sa faiblesse, et regretta vivement que le sultan eût envoyé des troupes sur la frontière de Monténégro. Enfin, rappelant l'esprit de sagesse de la Russie qui l'avait

empêchée de prendre part au conflit turco-égyptien tout en déplorant les rigoureuses exigences de la Turquie envers l'Égypte, le prince Gortchakow faisait appel à la France pour faire entendre à Constantinople des conseils de calme et de modération. « Le malheur, ajoutait le chancelier en concluant, c'est que les représentants des différents pays, dès qu'ils sont en Orient, deviennent jaloux les uns des autres. C'est une lutte d'influence personnelle qui s'établit au détriment de l'intérêt général et de la politique qu'ils sont chargés de faire prévaloir. »

Pour être à bâtons rompus, cet entretien, où tant de questions importantes avaient été ébauchées, n'en sentait pas moins la préméditation.

« Le chancelier avait depuis longtemps le désir d'aborder le sujet d'Orient, écrit le général

Fleury. Je ne suis que très peu intervenu dans le débat, mais, pendant que le prince me parlait de façon très animée, je pressentais que, si ma froide réserve ne l'en avait pas détourné, son intention était de faire allusion au traité de 1856... Pour répondre à ses observations sur le personnel consulaire du Levant, je ne pouvais que l'engager à charger le comte Stackelberg de remettre une note à ce sujet au ministre des Affaires Étrangères. « C'est ce que j'ai déjà fait, « reprit le chancelier, aussi ne vous demandé-je « pas d'entrer dans les détails. Sans récrimination « inutile, je tiens surtout à constater que nos rela- « tions mutuelles en Orient, ont besoin d'être « surveillées avec soin... »

« Le surlendemain de cette rencontre avec le chancelier, écrit l'ambassadeur, j'ai eu la confirmation que c'était bien de concert avec l'empereur Alexandre qu'il m'avait fait cette communication.

« J'ai en effet l'occasion fréquente d'approcher le Czar qui me traite avec une extrême bienveillance. Depuis quinze jours j'ai été invité deux fois à la chasse, et, soit à la promenade, soit à la parade du dimanche où je l'accompagne à cheval, j'ai souvent l'honneur de causer avec Sa Majesté.

« Dans le dernier déplacement que je viens de faire avec l'Empereur à Gatchina, le Czar, de lui-même, m'a reparlé de l'affaire du Sleswig. Sa Majesté m'a annoncé que le Roi de Prusse l'avait informée qu'il allait renouer les négociations interrompues avec le roi de Danemark pour terminer le différend; que, cependant, le roi Guillaume, tout en reconnaissant l'opportunité de satisfaire à l'exécution de l'article 5 du traité de Prague, demanderait des garanties pour les

Allemands qui resteraient enclavés dans la partie du Sleswig en litige. De là naîtront sans doute des difficultés passagères, a dit l'Empereur, mais elles ne seront pas insurmontables et, comme je vous l'ai dit, je poursuivrai l'œuvre de conciliation. Je puis déjà vous garantir une chose, dites-le à l'empereur Napoléon et à votre Gouvernement, c'est que la Prusse ne fera rien de nature à troubler la paix. »

Les bonnes intentions comme les illusions de l'empereur Alexandre n'étaient pas douteuses. Pouvait-il croire que la seconde lettre du roi de Prusse ne fût qu'un atermoiement de mauvaise foi ? Quand il se rendra à l'évidence, il sera trop tard pour intervenir efficacement, et la France qui, la première, au nom du droit international, a pris le parti du Danemark spolié, qui a suggéré à la Russie la résolution de peser de son

influence sur la Prusse, la France ne sera plus en état de soutenir une revendication pacifique.

D'autres soucis, de peu de durée du reste, allaient, en ce commencement de l'année 1870, occuper l'attention des puissances et particulièrement de la Russie : l'agglomération — plus ou moins exagérée par les agents consulaires russes et par les nouvelles reçues d'Autriche — des troupes turques sur la frontière monténégrine. A Saint-Pétersbourg, on avait pris la chose assez au sérieux, pour qu'au cercle diplomatique qui précédait le grand bal du 2 février, l'empereur Alexandre interpellât vivement le chargé d'affaires de la Porte.

Conominos Bey avait immédiatement télégraphié à son Gouvernement, et les explications qu'il en avait reçues étaient conformes aux ren-

seignements fournis par M. Bourée, notre ambassadeur à Constantinople.

Le chancelier n'avait donc pu que se rendre à l'évidence et déclarait qu'il se trouvait heureux de voir dissipées des alarmes que la situation, telle qu'on la lui avait dépeinte, était de nature à faire concevoir. Le prince Gortchakow formulait en même temps l'assurance que pendant que les grandes puissances s'unissaient pour faire entendre des conseils de modération à la Porte et amener une transaction acceptable pour les deux parties, le gouvernement russe avait agi très nettement auprès de la petite cour de Cettindje pour la maintenir dans une ligne de prudente réserve. Le prince Nicolas s'était empressé de répondre par les promesses les plus positives de garder une attitude pacifique, et le chancelier affirmait qu'on pouvait compter sur la sagesse des Monténégrins. « Que la Turquie

soit prudente et modérée, ajoutait-il, et maintenant que les puissances sont d'accord et veillent, nous n'avons rien à redouter pour le maintien de la paix. »

Nous verrons un incident de même valeur se renouveler un mois plus tard et se dissiper aussi facilement malgré les alarmes qu'il avait d'abord fait naître à Saint-Pétersbourg.

III

Le 1er mars, l'empereur Napoléon III écrivait au général Fleury :

« J'approuve fort votre conduite à Saint-Pétersbourg, et je crois que vous pouvez m'y être très utile en contribuant à maintenir les bonnes relations entre l'empereur Alexandre et moi. Par le temps qui court, il n'y a guère de grands projets à former ; tous vos efforts doivent se borner à créer une entente par des conversations bien plus que par l'énoncé de projets arrêtés.

« Ici les choses vont assez bien ; cependant les ministres sont trop engagés avec le centre gauche, ce qui souvent amène des tiraillements dans le

conseil. Le vote du 24 janvier sur les candidatures officielles a été désastreux. Il faut pourtant que le ministère reste, mais je n'accorderai aucune diminution soit de la Garde, soit de la Ligne..... On dit que la santé de l'empereur Alexandre est chancelante, est-ce vrai?... »

En même temps, le comte Daru posait à l'ambassadeur une question analogue sur la santé du Czar et l'interrogeait sur les sentiments politiques du grand-duc héritier, à l'égard duquel M. de Bismarck, dans un récent entretien avec lord Clarendon, n'avait pas caché la défiance de la Prusse.

Dans la dépêche du 5 mars, l'ambassadeur répond à ces questions :

« 1° Le Czar a été souffrant cet automne en Crimée. A la suite d'une hernie qui a causé une

violente inflammation, il a dû subir une opération, mais depuis cette époque, l'Empereur est non seulement très bien portant, mais jamais il n'a déployé une plus grande activité de corps et d'esprit. Pendant les quatre mois qui viennent de s'écouler, je l'ai rencontré chaque jour de près ou de loin dans ses promenades habituelles. Il a chassé toutes les semaines, partant quelquefois au milieu de la nuit après un bal ou une soirée et par les temps les plus rigoureux.

« Quant à sa vie intellectuelle, il est certain que le Czar travaille six ou huit heures par jour. Toutes les affaires lui sont soumises. Tous les mémoires qu'on lui adresse sont lus et annotés par lui et, si j'en juge par les circonstances où j'ai pu le constater, l'Empereur a toujours pris connaissance dans la journée même de leur arrivée des dépêches diplomatiques de tout pays.

« Je dois donc en toute conscience déclarer que

non seulement l'Empereur est bien portant, mais qu'il est très actif, gai dans l'intimité, jeune encore d'allure et de caractère, qu'enfin il a dansé très fréquemment hier soir et que M. de Bismarck n'a évoqué le fantôme de la maladie que pour les besoins d'une cause qu'il est facile d'expliquer.

« 2° Quant au Czarewitch, il est vrai, et c'est une bonne carte dans notre jeu, qu'il représente ce qu'on appelle le parti russe, c'est-à-dire le parti anti-allemand et anti-étranger.

« ... Il fait preuve d'une volonté et d'une fermeté de caractère avec lesquelles, à un moment donné, il faudra compter. Comme c'est d'usage pour les grands-ducs héritiers, il est tenu par les ministres au courant de toutes les affaires. Dans le conseil de l'Empire, il a eu plusieurs fois l'occasion de témoigner de ses sentiments anti-prussiens, notamment à propos

d'une concession de chemins de fer faite au comte Lemsdorf, un des protégés du roi Guillaume.

« On est porté à croire ici que le Czarewitch, en épousant la princesse Dagmar, a épousé la cause du Danemark. J'ajouterai que l'empereur Alexandre qui adore sa belle-fille n'a fait en partie auprès de son oncle les deux démarches relatives à l'article 5 du traité de Prague que pour complaire à ses enfants.

« Si donc le Czar était véritablement menacé dans son existence, M. de Bismarck, ainsi qu'il l'a déclaré à lord Clarendon, aurait grandement raison de se défier des sentiments du grand-duc héritier, qui certainement ne sont pas tendres pour la Prusse.

« 3° Mais puisque l'empereur Alexandre est bien portant et que les sentiments du grand-duc héritier ne peuvent donner d'effet immédiat, il

faut donc rechercher ailleurs les motifs qui ont dicté la réponse de M. de Bismarck au principal secrétaire d'État de la Reine.

« Ces motifs ne sont pas seulement dans les dangers que le chancelier fédéral redoute du côté de la Russie passant sous le sceptre du grand-duc héritier; ils sont dans l'entente cordiale qui se fortifie de jour en jour entre les cabinets de Paris et de Saint-Pétersbourg.

« Malgré les témoignages bruyants échangés entre les deux souverains à l'occasion du jubilé de saint Georges, M. de Bismarck ne se fait pas d'illusions. Il n'a pu voir sans déplaisir que depuis ce jour l'opinion nationale russe s'est très sensiblement retournée vers l'alliance française.

« Les organes les plus accrédités, *la Gazette de Moscou*, le *Golos*, le *Journal de Saint-Pétersbourg* (à demi officiel) se sont plus ou moins associés à ce revirement d'opinion.

une démarche amicale contre les tendances du Czarewitch. A cette nouvelle, mentionnée par les journaux, le roi Guillaume aurait d'abord ri tout en ne repoussant pas la possibilité de ce voyage. A l'ambassade de Prusse, à Pétersbourg, on arguait au contraire du grand âge du Roi pour nier ce projet qu'on aurait désiré voir s'accomplir.

« Pour moi, ajoute le général, je dirai que si cette visite était faite, même dans les conditions les plus tendres et les plus démonstratives, il ne faudrait pas y attacher plus d'importance politique qu'à la surprise du grand-cordon de Saint-Georges. »

L'explication de cet optimisme vient d'un entretien avec la grande-duchesse où celle-ci avait laissé percer ses sentiments politiques :

« La grande-duchesse partage d'autant plus le

sentiment de son époux à l'égard de la Prusse, qu'elle aime son pays, envisage avec tristesse les envahissements dont il a été et est encore la victime. Tout dernièrement à un souper de la cour, en causant avec son Altesse Impériale de la mission que j'avais remplie près du roi Christian quelques semaines avant la guerre (1), j'ai pu discrètement amener la grande-duchesse héritière à manifester les vives impressions de son cœur. Elle a témoigné de son admiration pour la conduite chevaleresque de son père qui, pour satisfaire au sentiment patriotique, avait soutenu sans espoir une lutte inégale plutôt que de céder, comme l'y autorisait la faiblesse numérique de son armée... Je puis donc, en réponse aux questions que vous m'adressez au sujet de la Czarewna, affirmer en conscience que la grande-

(1) Décembre 1863. Voy. *Souvenirs du général Fleury*, t. II, Plon, 1898.

duchesse n'est pas favorable à la Prusse, qu'elle sent très vivement l'atteinte portée à l'intégrité du Danemark ; je puis ajouter que, bien souvent sans doute, la Czarewna doit plaider près de son beau-père la cause si intéressante de sa chère patrie. »

Cependant, certains points noirs autrement plus graves vont surgir de la visite à Ems du roi de Prusse, accompagné de M. de Bismarck. L'empereur Alexandre y recevait son oncle du 1er au 4 juin, et les chancelleries pouvaient s'émouvoir de cette entrevue d'où, sous couvert d'affirmer des liens de famille toujours très tendres, pouvait sortir la consolidation de l'ancienne alliance de la Russie et de la Prusse. Sans doute, comme nous allons le voir, dans ces conférences, l'éventualité d'une guerre avec la France dut être discutée ; on prit des arrange-

ments pour la question des Balkans, la Prusse se montrant favorable à la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg en Orient, on y parla beaucoup de l'Autriche, appuyant sur la disposition de cette puissance à reconstituer l'autonomie de la Pologne en Galicie (1).

En Russie on ne considérait pas la visite du roi Guillaume comme une menace.

(1) Rapport du comte Benedetti du 30 juin. — M. Albert Sorel, *Hist. diplomatique de la guerre franco-allemande*, t. I.

IV

Cependant le voyage du roi de Prusse à Saint-Pétersbourg a pris de la consistance. On ne le nie plus à l'ambassade de Prusse, tout en le mettant sur le compte d'une cure balnéaire nécessitée par la santé du Roi. Le Czar s'en est ouvert à l'ambassadeur, et le prince Gortchakow pressentant l'effet que ce voyage produirait à Paris est entré dans de longues explications.

Deux courants contraires sont en présence : la date du 28 avril, anniversaire du mariage du Czar, auquel le roi Guillaume a assisté jadis, semble avoir été choisie, et l'empereur Alexandre n'a pu que favorablement accueillir cette idée suggérée par M. de Bismarck, car elle réveille

chez lui les sentiments de très vive affection qu'il a voués à son oncle. Quant au résultat politique attendu par le chancelier fédéral, il semble douteux. C'est l'opinion du moins de l'ambassadeur à la suite de ses entretiens avec le prince Gortchakow.

« Il en sera de ce voyage comme du jubilé de saint Georges ; il y aura échange de protestations d'amitié, évocation de souvenirs glorieux ou tendres, mais la politique n'en héritera pas et je ne pense pas trop m'avancer en disant que l'effet sera contraire à celui que l'on se propose. Il y a déjà longtemps que M. de Bismarck a quitté la Russie. Il ne la retrouvera plus. Entre l'idée allemande, si puissante autrefois, et l'idée nationale russe, il y a un abîme creusé par les agrandissements nés de Sadowa et les ambitions du germanisme. Le prince Gortchakow me disait

hier, sans que je lui en eusse posé la question : « Si ce voyage a lieu, ne vous en préoccupez pas plus que de l'anniversaire de saint Georges. Donnez une nouvelle preuve d'esprit en n'accordant pas plus d'importance à cette visite que l'on n'en prête à celles que l'empereur Alexandre fait à son oncle quand il traverse l'Allemagne. Le roi de Prusse n'est pas venu ici depuis le règne de son neveu ; est-il donc étonnant qu'il ait le désir de revoir la Russie avant de mourir? Nous ne sommes plus à une époque où les liens de famille puissent entraîner d'aussi grands résultats que ceux d'une alliance pour le plaisir de s'être mutuellement agréables.

« La Russie veut la paix, elle n'a en vue aucune convoitise, elle entend rester maîtresse d'elle-même et de son action. »

C'étaient là des précautions oratoires. Le

chancelier russe exagérait l'insignifiance du voyage projeté, il avait intérêt à le faire comme à endormir le cabinet des Tuileries sur les projets à venir de la Russie. On ne saurait admettre qu'à cette époque, comme plus tard, les desiderata de la Russie fussent nuls et que cette puissance eût abandonné, et l'idée de la liberté maritime dans la mer Noire, et, comme résultante, l'idée fascinante de Constantinople (1). Ce qui pouvait être vrai, c'est, qu'à Saint-Pétersbourg, on ne voulait pas donner une portée exceptionnelle à un voyage de famille qui n'avait rien d'anormal et qu'on tenait à séparer, dans une certaine mesure, les intérêts de la nation russe des affections de famille de l'Empereur.

(1) Nous avons vu le prince Gortchakow prêcher l'intégrité de l'empire ottoman *sous condition* que les autonomies fussent respectées. Il fallait peu de chose pour que la condition fût violée.

Le prince Gortchakow tenait à rassurer le général Fleury sur les vues ambitieuses de M. de Bismarck : « Il ne peut tenter aucune aventure nouvelle. Il redoute l'annexion du Sud, parce qu'il se rend compte des difficultés inextricables qui en seraient la conséquence et, pour tout vous dire, je regrette bien que M. Benedetti lui ait parlé de ce voyage. C'était juste le moyen de le rendre irrévocable en ayant l'air d'y attacher de l'importance. »

« Quant au bruit que cette visite produira en France, ajoute l'ambassadeur dans sa dépêche, il faudrait à mon sens l'atténuer en en parlant à l'avance, car un péril que l'on connaît est un danger à moitié évité. Le contre-coup de l'opinion de la presse, *si elle était bien dirigée*, aurait un résultat salutaire.... Les intérêts immenses que les chemins de fer viennent de

créer et de développer ont rendu la Russie ultra pacifique. Le parti russe, tout en restant exclusif et hostile à une alliance quelconque qui implique des idées de guerre, est au contraire très favorable à une entente amicale avec la France, parce que cette entente est pour la Russie la meilleure garantie de la paix. Pour dire tout mon sentiment, je suis donc persuadé qu'aujourd'hui, si des complications venaient à surgir du côté de la Prusse, le cabinet de Saint-Pétersbourg serait amené, par la force de l'opinion, *à conserver la neutralité*. Tout ce que j'entends, tout ce que je lis, tout ce que je devine me confirme dans cette pensée. »

Sans doute, il était revenu aux oreilles du comte Daru que les témoignages bienveillants, dont l'ambassadeur était l'objet, avaient déplu à Berlin, et le ministre avait présenté des objec-

tions. C'est à quoi le général Fleury répond dans la deuxième partie de sa lettre.

« Étant donné que la Russie veut rester en termes affectueux avec la Prusse en même temps qu'en relations courtoises avec la France, il ne saurait y avoir d'inconvénients, selon moi, à ce que le représentant de l'empereur Napoléon soit traité avec des égards particuliers, ces égards devraient-ils déplaire à Berlin. Ces liens si distendus naguère, qui se resserrent chaque jour sans rien engager, sans rien compromettre, n'est-ce pas là une force ? Tout en ne voulant pas *laisser croire à une entente plus grande que celle qui existe*, je ne puis me soustraire sans motif aux témoignages de bienveillance que partage avec moi, d'ailleurs, le représentant de la Prusse. Ce serait un cercle vicieux dont l'on ne pourrait sortir. Il va sans dire que ma conduite

est prudente, calculée, pleine de réserve. Pour résumer, je reste convaincu que notre situation est bonne, qu'il n'y a rien à y changer, que les bons rapports qui existent entre les deux cabinets ne peuvent que fortifier les liens déjà cordiaux qui les unissent. Je pense que l'empereur Alexandre, quelle que soit sa tendresse et sa vénération pour son oncle, éprouve le désir véritable de se rapprocher de la France. J'ajouterai que l'opinion publique l'y entraîne et l'y pousse, tandis qu'elle l'éloigne de plus en plus de l'Allemagne. L'entente avec nous, c'est la paix que réclament à grands cris les intérêts ; c'est la paix qu'impose l'état des finances et que commande impérieusement la situation de l'armée qui n'est pas encore prête. L'alliance avec la Prusse, c'est la guerre, et la Russie n'en veut pas.

« Je suis tellement persuadé de cette pensée que le Czar est bien intentionné pour la France

et l'Empereur, que je prie votre Excellence de descendre un moment dans des détails secondaires en apparence, mais qui ont une grande importance parce qu'ils reflètent exactement les sentiments de l'empereur Alexandre.

« J'ai dit, à l'époque du jubilé de saint Georges, que le Czar avait agi spontanément sans consulter personne quand il avait conféré au roi de Prusse le grand-cordon de l'Ordre, et que le lendemain, comprenant l'effet regrettable produit par cet acte irréfléchi, il était venu de sa personne, et contre l'usage de l'étiquette, faire visite à l'ambassadeur de France, voulant pallier, pour ainsi dire, l'impression fâcheuse que je pouvais avoir ressentie.

« Eh bien, il y a trois jours, je fêtais l'anniversaire de la naissance du prince impérial(1). J'avais,

(1) Les comédiens français du Théâtre français, Mmes Delaporte, Naptal Arnaud, MM. Lagrange, Dieudonné, etc., jouèrent le *Pour*

comme c'est l'habitude à Saint-Pétersbourg lorsqu'on reçoit officiellement, prié les grands-ducs et les grandes-duchesses en les prévenant du motif de la réunion, mais je n'avais pas cru devoir adresser d'invitation officielle à l'Empereur.

« Non seulement toute la famille impériale et le prince Gortchakow, qui ne sort jamais, sont venus, mais le Czar a voulu assister à cette fête toute française, et malgré la fatigue d'une journée de chasse, il est resté jusqu'à deux heures du matin.

« N'y a-t-il pas, dans ce témoignage de sympathie, non seulement pour l'empereur Napoléon, mais pour sa dynastie, la preuve éclatante que si le Czar se prépare à bien recevoir son oncle, il n'en désire pas moins saisir toutes les occasions d'être agréable à la France ? »

et le Contre d'Octave Feuillet et le *Baiser anonyme* de Jules Blerzy et Albéric Second.

Quelques jours après, à propos d'une nouvelle menace de conflit entre les Turcs de la frontière et les bergers monténégrins, le prince Gortchakow a une nouvelle entrevue avec l'ambassadeur et, des événements particuliers, il arrive, sans être interrogé, à formuler de nouveau des considérations générales : « Les intérêts bien entendus de la Russie et de la France leur commandent une mutuelle entente », dit en substance le chancelier, et il termine par ces mots caractéristiques dans la bouche d'un homme qui n'a pas pour coutume de s'abandonner sans raison : « Les bons rapports qui unissent les deux extrémités doivent modérer et faire sérieusement réfléchir ceux qui sont au milieu (1). »

Précaution diplomatique, pour atténuer l'effet de la visite royale, c'est visible, mais la déclara-

(1) *Au comte Daru*, 4 avril.

tion n'en a pas moins sa valeur. Pendant ce temps, d'ailleurs, la cour de Prusse avait pris le temps de réfléchir, et l'empereur Alexandre ayant manifesté le désir de se rencontrer à Ems avec son oncle, on pouvait dès lors pressentir que le voyage du Roi en Russie s'en trouverait opportunément ajourné (1).

(1) Ce voyage n'eut pas lieu en effet en 1870. Ce fut en 1873 que l'empereur Guillaume vint rendre visite solennelle à son neveu et consacrer par sa présence la triple alliance formée entre les trois empereurs de Russie, d'Autriche et d'Allemagne.

instruit, très distingué, n'a jamais dissimulé, dans les rapports fréquents qu'il adresse au ministère de la guerre, que le gouvernement russe ne travaillât dans les limites de ses moyens d'action avec une grande activité à l'achèvement de son armement. Mais il a ajouté que cette grande réorganisation ne serait pas complète avant deux ans. Il y a loin de cette situation militaire aux craintes émises par lord Clarendon et le marquis de La Valette sur des préparatifs poussés avec une vigueur insolite en vue d'une action possible, probable, peut-être prochaine... Sir André Buchanan, l'ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg, appelé à donner lui-

élogieuses qui suivent : « En vous adressant directement ce travail, monsieur le maréchal, j'ai voulu d'abord appeler votre attention sur son importance. Je saisis cette occasion pour vous recommander de nouveau le commandant de Miribel. Cet officier supérieur par son zèle, son savoir, et son infatigable sollicitude à remplir la mission qui lui est confiée me paraît avoir tous les titres à votre bienveillance... »

même des renseignements à cet égard, a ramené la chose au vrai. Depuis lors, il m'a dit avoir reçu de lord Clarendon une lettre particulière qui ne laisse plus aucun doute sur le retour du ministre à une appréciation plus exacte et plus calme.

« Je ne veux pas dire toutefois qu'il n'y ait pas lieu de suivre avec une vigilante attention la marche, les courants d'opinion et les agissements du gouvernement russe aussi bien au dedans qu'à l'étranger.

« Il est bien évident, quelles que soient les assurances de désintéressement du prince Gortchakow que la Russie, dans ses horizons plus ou moins lointains, caresse toujours l'ambitieux projet d'aller à Constantinople... Mais, pour qu'elle osât bientôt tenter cette grande aventure, malgré le mauvais état de ses finances et l'inachèvement de ses chemins de fer et de son armement, il faudrait que la Russie fût bien sûre du concours

de la Prusse et qu'elle crût bien follement à l'abdication complète de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche ! »

Le 13 mai, l'ambassadeur rend compte de son entrevue avec le chancelier. Il savait le ministre renseigné par le chargé d'affaires de Russie, M. Okouneff, et avait jugé préférable de laisser passer la période plébiscitaire.

« Mes paroles devraient avoir d'autant plus de poids que la situation serait mieux définie en France, et je sentais bien que le cabinet de Saint-Pétersbourg subordonnerait son langage au succès éclatant du vote que j'avais hautement prédit à la cause de l'Empire.

« Mes prévisions se sont réalisées quand je me suis présenté chez le prince Gortchakow, il avait déjà pris les devants sans attendre ma visite. Informé par le chargé d'affaires de Russie

des préoccupations du cabinet français, il venait d'écrire à M. Okouneff de protester énergiquement contre toute accusation d'ingérence de la part du gouvernement russe dans les affaires des Principautés unies. »

Après cette première déclaration, le chancelier était entré dans une série de considérations sur la situation de l'État roumain et du prince Charles. Revenant ensuite à la politique générale, le prince Gortchakow (je reprends ici la dépêche de l'ambassadeur) ajouta :

« La grande victoire que l'empereur Napoléon vient de remporter ne profitera pas seulement à la cause de l'ordre en France. Elle aura dans toute l'Europe un retentissement salutaire dont le premier effet se fera sentir en Roumanie. »

Après cet exposé, dit avec simplicité, le prince Gortchakow, prenant un ton plus solennel, a ajouté en scandant ses paroles :

« Dans les instructions que j'adresse à M. Okouneff, je lui prescris de déclarer au ministre des affaires étrangères de France que si l'on parvient à me désigner un agent du gouvernement russe qui soit convaincu, à titre officiel ou secret, d'avoir trempé dans les menées révolutionnaires de la Moldo-Valachie, je m'engage à faire de lui prompte justice, à quelque degré qu'il soit de la hiérarchie. Mais, en échange, je réclame la réciprocité. Je demande qu'un blâme sévère soit infligé à tout agent français coupable d'avoir fomenté la discorde sur ce terrain brûlant de révolte et de passion où, je vous l'ai dit bien souvent, mon cher général, la Russie ne convoite rien, ne veut rien et ne désire que le calme et la concorde. Il

est regrettable vraiment de voir persister vis-à-vis de notre cabinet une méfiance que rien ne justifie. Un grand pays comme la Russie n'agit pas dans l'ombre. La politique que je représente depuis quinze ans n'a pas dévié un seul jour de sa ligne et vous le savez bien, depuis six mois que nous conférons ensemble, cette politique est celle de l'entente et de la paix. »

« Ces déclarations si nettes et formulées avec un accent que le chancelier s'était appliqué à rendre sincère, avaient répondu en grande partie aux questions que je m'étais tracé le devoir de poser. J'étais dès lors tenté de ne pas insister davantage.

« Néanmoins, Votre Excellence m'ayant recommandé de m'enquérir de l'attitude que le cabinet de Saint-Pétersbourg croirait devoir prendre dans le cas où le parti démagogique viendrait à triompher, j'ai tenu à accomplir ma mission jusqu'au bout.

« Sans paraître y attacher une trop grande importance et, après quelques détours, j'ai demandé au chancelier ce que ferait la Russie si le prince Charles (1) venait à être renversé par la Révolution.

« Sans hésiter, le prince Gortchakow m'a répondu : « Jamais je n'ai eu à envisager la situation comme assez menaçante pour avoir besoin de prendre une détermination, mais si les circonstances devenaient plus graves, je ferais comme toujours appel aux puissances signataires du traité de 1856 pour prendre avec elles les mesures les plus propres à maintenir le *statu quo* et sauvegarder la paix... »

« De cet entretien, il faut tirer cette conclusion absolument conforme à tout ce que j'ai

(1) Le prince Charles de Hohenzollern était souverain de Roumanie depuis 1866. En 1870, de graves désordres avaient eu lieu dans la principauté et son trône avait été menacé.

écrit depuis que je suis à Saint-Pétersbourg, c'est que le chancelier, il faut le reconnaître, n'a pas changé une seule fois de langage. Quelles que soient les aspirations plus ou moins lointaines du grand parti national russe, quel que soit le travail occulte qui se fasse dans les provinces du Danube ou des Balkans, sous le drapeau du Panslavisme, le prince Gortchakow est un homme d'état trop consommé pour ne pas comprendre que la Russie ne peut rien tenter de sérieux en Orient, tant que les puissances signataires du traité de Paris sont d'accord pour le lui défendre. »

VI

« Le prince Gortchakow ne manquait pas une occasion de revenir sur la question des Balkans, en faisant l'éloge de l'aptitude de la chancellerie russe, et, à ce propos, les plus graves questions se présentaient comme on va le voir dans une très curieuse dépêche de l'ambassadeur.

« La première partie de notre entretien, écrit le 31 mai le général Fleury, n'est que la reproduction des dernières déclarations, et le panégyrique de la conduite politique du prince Gortchakow, mais je ne puis me dispenser de vous en donner le résumé parce qu'elle forme le point

par lequel j'ai dû passer pour arriver à la partie intéressante.

« ... Il y a toujours à gagner à laisser le chancelier s'écouter parler complaisamment, c'est après ces épanchements ou plutôt pendant ces épanchements, que l'auditeur attentif doit choisir le moment propice de faire intervenir la question qu'il s'est promis de poser.

« Le chancelier a donc commencé à me demander si j'avais reçu des communications nouvelles au sujet des principautés. Je lui ai répondu que j'avais été informé de la déclaration catégorique, faite par M. Okouneff en parfaite conformité avec celle que le prince m'avait lui-même confirmée ; j'ai ajouté ensuite que, dans ces conditions d'entente entre les puissances garantes..., il était permis d'espérer que les difficultés seraient toujours dominées, puisque personne n'avait intérêt à les faire naître. J'ai dit encore qu'il

était plus que probable d'ailleurs que le grand succès plébiscitaire remporté par l'Empire, aurait pour résultat certain de refroidir plus longtemps les aspirations des révolutionnaires cosmopolites aussi bien à Bukarest qu'à Paris.

« Le chancelier m'a répondu, qu'en effet, les rapports les plus récents du baron d'Offenberg, lui signalaient une amélioration dans la situation des Provinces-Unies et qu'il était heureux d'apprendre que mon Gouvernement se tenait pour satisfait des déclarations du chargé d'affaires de Russie ; qu'il avait agi en cette circonstance comme toujours, sans dévier de sa ligne politique, et qu'il ne souhaitait qu'une chose, c'est que les autres cabinets apportassent autant de suite dans la conduite des affaires qu'en avait fait preuve le cabinet de Saint-Pétersbourg, depuis qu'il avait l'honneur de le diriger.

« Sans reparler des anciens griefs, qui remontent aux bien douloureux événements de Pologne, et finissent par notre mystification dans l'affaire de Candie, je ne ferai, dit le prince Gortchakow, qu'une observation rétrospective. L'empereur Napoléon, dans cette dernière circonstance, n'avait-il pas tenu un langage que son ministre des affaires étrangères n'a pas ratifié ? Votre Souverain n'avait-il pas échangé avec l'empereur Alexandre et moi, certaines idées dont M. de Moustier, quelque temps après paralysait l'effet ? »

« Ici une longue dissertation d'ordre diplomatique. Opposant le système russe au système français, le prince critiquait l'inconvénient des changements de ministres au département des affaires étrangères. « Que la direction d'affaires aussi importantes, disait en substance le chancelier, ne soit pas suivant le régime nouveau, à

la merci d'un vote du Parlement; que le ministre actuel (1), fasse un long bail pour maintenir nos bonnes relations, et relever notre confiance hésitante à la suite d'aussi brusques changements ».

Le chancelier ajoutait : C'est ainsi que nous arriverons, mon cher général, à achever l'œuvre que nous avons commencé d'établir entre nos deux grands pays, cette entente cordiale à laquelle j'ai travaillé depuis quinze ans. Voyez l'Angleterre, nous sommes avec elle dans un accord parfait, sur toutes les questions. Nous nous sommes entendus il y a un an, avec lord Clarendon, et jamais un nuage n'est venu se placer entre nous. Nous savons où nous marchons, nous

(1) Le duc de Gramont avait succédé au comte Daru, lequel avait remplacé le prince de La Tour d'Auvergne, 2 janvier 1870.

sommes sûrs qu'aucune force parallèle ne viendra détruire l'effet de notre mutuelle confiance. En est-il de même chez vous ? S'il s'agit des affaires d'Orient, ce sont vos ministres qui vont au delà ou en deçà de la pensée de l'Empereur, tantôt ce sont vos consuls, de tendance plus ou moins polonaise qui fomentent la discorde, et entretiennent la défiance ! »

L'attaque était assez directe pour que l'ambassadeur évitât de s'engager dans une question « polonaise », terrain encore brûlant. Tout au plus, en face de la transformation du mode gouvernemental, pouvait-il assurer que l'Empereur demeurait seul arbitre de la politique étrangère, et que les tiraillements signalés par le chancelier, avaient moins de chance de se produire en France qu'en Angleterre. Pour amener, d'ailleurs, le prince Gortchakow à donner son avis

sur la très grave question du panslavisme, son interlocuteur lui portait ce coup droit :

« Permettez-moi de vous le dire, monsieur le chancelier, les difficultés en Orient, ne viennent pas de nos ministres plus ou moins turcophiles, comme vous les appelez, ou de nos agents plus ou moins polonais. Ces difficultés sont entretenues par une force occulte qui pactise avec le parti révolutionnaire par l'entremise des comités slaves... Je considère le Panslavisme, comme une franc-maçonnerie sentimentale à laquelle il est de bon ton dans la société d'appartenir, et, à laquelle aussi dans les hautes sphères gouvernementales, il est difficile de ne pas faire quelque concession sur l'autel du parti national. C'est ainsi que le grand-duc Constantin, autrefois le défenseur des idées d'autonomie en Pologne, est devenu l'ardent propagateur des idées slaves ;

c'est ainsi que le comte Tolstoy, ministre des cultes et d'autres grands fonctionnaires sont les orateurs passionnés du Panslavisme à côté des Bieger et des Palacky. Mais ne craignez-vous pas que dans les Principautés, par exemple, la Russie ne soit mal servie par le zèle exagéré des partisans du slavisme, qui, à son insu et sans mandat, je n'en doute pas, se font les agents officieux du gouvernement ? C'est une appréciation personnelle que je vous livre. Si je me trompe, rectifiez moi... »

« Sans paraître surpris de ma question, à laquelle pourtant il ne devait pas s'attendre, le chancelier répondit, et sa réponse est intéressante :

« On exagère beaucoup le travail du slavisme et on a fait bien du bruit, dans vos revues et

vos journaux, autour de certaines manifestations auxquelles le gouvernement était étranger. D'autre part, nous ne pouvons, ni renier, ni désavouer ces manifestations ; nous n'avons pas le droit de nous opposer à des associations dont la charité est le but, dont les efforts tendent à propager l'instruction, à porter l'instruction à des frères qui souffrent. Ces comités fonctionnent au grand jour ; leur siège est à Saint-Pétersbourg, à Moscou, et je ne sache pas qu'il y ait de sous-comités dans les Principautés. A ce sujet, je vous répéterai, ce que je vous ai déjà dit : que l'on nous cite des faits, que l'on nous nomme des agents faisant de la propagande politique sous le drapeau du slavisme, et nous en ferons justice, mais je ne puis admettre que ces idées de confraternité, entraînent aucun péril et qu'elles puissent être considérées comme de sourdes menées susceptibles de fixer l'attention du gouvernement. »

Sur quoi l'ambassadeur fait ces réflexions :

« De cette réponse assez évasive au sujet du slavisme, il faut tirer cette conclusion, c'est que le prince Gortchakow n'ose pas brûler les dieux que secrètement il encense. Dans son cabinet de ministre, il ne peut sérieusement reconnaître, ni la force, ni l'importance de cette propagande, mais il n'en est pas moins obligé au nom de sa popularité d'y sacrifier, quand l'occasion se présente. Il n'a jamais assisté aux manifestations, aux banquets, ni aux représentations théâtrales, mais il est bien aise quand il apprend qu'on a porté un toast à sa santé.

« Le slavisme est pour lui comme pour beaucoup d'hommes politiques, une manière de se rendre sympathique à ce grand parti national russe qui, faute d'aliment libéral bien défini, se laisse aller aux utopies décevantes de l'annexion

de tous les pays slaves, de l'archipel au Danube. Le slavisme est encore un moyen pour les hautes classes, de lutter contre le nihilisme, cet idéal populaire qu'elles redoutent, en essayant d'occuper et de rallier à la grande idée les esprits trop ardents. Il en est enfin du Panslavisme, comme en d'autres pays d'un rêve patriotique que l'on caresse, sans bien se rendre compte s'il sera possible de jamais le voir se réaliser... Or les peuples slaves sont animés de tendances bien différentes suivant leur situation politique. Rien ne dit que les Serbes, les Monténégrins, les Bulgares, soient, au fond de l'âme, tentés, le moins du monde, d'abdiquer l'autonomie et les libertés relatives dont ils jouissent pour les troquer contre la russification qui les attend. Si les Tchèques, si les Croates, si les Ruthènes et d'autres évoquent le fantôme du Panslavisme, c'est pour obtenir de plus larges concessions.

Quant aux Galiciens, en acceptant la place qui leur a été faite dans le gouvernement austro-hongrois, ils viennent d'apporter à l'Autriche une incontestable force. Qui peut dire que la comparaison de leur sort avec celui des Polonais, ne suscitera pas bientôt à la Russie, de sérieuses difficultés avec lesquelles, encore une fois, il lui faudra compter. »

Du moment où le voyage à Saint-Pétersbourg ne s'était pas effectué, il semblait presque naturel qu'une visite de famille dans un pays neutre le remplaçât. L'empereur Alexandre avait recherché l'occasion de s'entretenir avec son oncle puisqu'il avait fait avancer de vingt jours l'ouverture de l'exposition de l'Ermitage ; M. de Bismarck, qui, pendant le passage du Czar à Berlin, *s'était dit malade*, n'ignorant nullement d'ailleurs que depuis quelque temps le cabinet de Saint-Pétersbourg lui tenait un peu rigueur,

devait forcément profiter de l'embellie offerte et essayer, en accompagnant son Maître, de rentrer dans les bonnes grâces de l'empereur Alexandre. Plusieurs raisons au point de vue des intérêts d'avenir de la Prusse, militaient en faveur du voyage de son chancelier.

« Il était informé en effet que le gouvernement russe se plaignait avec assez d'amertume de la froideur du cabinet de Berlin dans les derniers incidents qui se sont produits en Orient. Il avait été informé que M. de Radowitz, le consul général prussien dans les Principautés avait été hautement accusé d'avoir le premier éveillé l'attention des puissances sur les manœuvres des agents slaves à Bukarest. Il ne pouvait ignorer non plus que les rumeurs — venant par intervalles annoncer bruyamment la proclamation de l'empire d'Alle-

magne et correspondant avec l'agitation sourde qui fermente dans les provinces baltiques — n'avaient pas été sans causer quelque souci à l'Empereur.

« Si l'on ajoute à tous ces motifs le voyage de la Czarewna à Copenhague où le grand-duc héritier doit bientôt la rejoindre, M. de Bismarck ne pouvait juger inutile de faire cette démonstration d'intimité entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Berlin. Il sait bien que les jeunes époux ne manqueront pas au retour de plaider auprès du Czar la cause du Danemark, et tous ses efforts ont dû tendre à contrebattre l'influence sérieuse des adversaires de la Prusse (1) ».

Alarmé sans doute de ce rapprochement des

(1) Au duc de Gramont. Confidentielle, 14 juin.

sur le voyage à Ems de M. de Bismarck « destiné, à témoigner hautement des rapports d'intimité qui existent entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Berlin », l'ambassadeur, dans sa dépêche du 29 juin examine la question de Galicie sur laquelle le marquis de La Valette a appelé l'attention du Ministre.

« Le régime libérateur accordé par l'Autriche n'a certainement pas été vu d'un œil favorable en Russie. On devait s'attendre à ce que cette réconciliation du cabinet de Vienne avec la Galicie fût considérée par l'empereur Alexandre et le roi Guillaume comme un pernicieux exemple donné aux provinces soumises à leur domination.

« Comme corollaire surgit la question danoise : Dans l'extrait de la dépêche de M. de La Valette, je lis que l'éminent ami de la France,

lord Clarendon, aurait, à l'occasion de cette question de Galicie, insisté auprès de l'ambassadeur de la Confédération du Nord sur la nécessité pour la Prusse de se renfermer scrupuleusement dans les limites du traité de Prague. Notre ambassadeur à Londres ajoute qu'il aurait reçu des assurances identiques de la part de l'ambassadeur de Russie. C'est avec une vive satisfaction que je verrais le Cabinet des Tuileries prendre acte de cette déclaration si elle était plus explicite. Mais, se renfermer dans les limites du traité de Prague, n'implique pas seulement pour la Prusse l'obligation de ne pas annexer violemment les provinces du Sud. Cette promesse lui impose aussi le devoir de satisfaire aux stipulations de ce même traité et, conformément à l'article 5, de régler l'affaire du Sleswig. J'attendrai donc pour me réjouir tout à fait d'apprendre que M. de Bismarck se soit décidé

à payer la dette déjà bien ancienne qu'il a contractée non seulement vis à vis du Danemarck qu'il a lésé de ses droits, mais vis-à-vis de la France médiatrice dont il a blessé le sentiment national.

« Je ne désespère pas d'ailleurs, au retour du Grand-duc héritier et de la Czarewna de leur voyage à Copenhague, de voir la question des Duchés entrer dans une nouvelle phase. Il me sera facile quand vous me l'ordonnerez de reprendre la suite de cette affaire que j'avais un moment conduite assez loin et que je n'ai abandonnée lorsqu'elle était près d'aboutir que sur les injonctions formelles de l'un de vos prédécesseurs. »

Les lignes qui précèdent font comprendre la généreuse intervention du Danemark au début des hostilités. Seul, dans toute l'Europe, ce petit

pays au moment de la guerre avec la Prusse, se montra franchement l'ami de la France, gardant reconnaissance des efforts plusieurs fois tentés pour lui conserver ou lui rendre l'intégrité de son territoire!

Des questions brûlantes qui allaient éclater sous peu de jour, rien n'a transpiré à Saint-Pétersbourg; le chancelier continue à s'occuper des Principautés et du Monténégro; l'empereur Alexandre doit arriver, le 7 juillet, après les manœuvres de Varsovie, s'établir à Tsarskoë-Sélo pour, de là, se rendre au grand camp de Krasnoë, où il a invité l'ambassadeur à faire plusieurs séjours.

D'ici là, un incident préparé secrètement de longue main et d'où sortira la guerre désirée par M. de Bismarck, éclate imprévu et soudain, et jette au second rang les affaires des Principautés, la question galicienne et les justes revendications danoises.

VII

« La guerre est à la merci d'un incident », avait dit prématurément le colonel Stoffel en février 1868. Cet incident se présenta le 3 juillet 1870. Ce fut la candidature du prince Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne.

Il ne m'appartient pas de refaire l'histoire de cette candidature préparée par le maréchal Prim et M. Salazar y Mazarredo dès 1869, d'abord mal accueillie par le roi Guillaume et M. de Bismarck, reprise en sous-main par celui-ci au mois de mai, décidée à Varzin entre le chancelier et M. Salazar au milieu de juin, au retour d'Ems, annoncée publiquement le 3 juillet malgré les derniers efforts tentés à Madrid par

M. Mercier de Lostende, à Berlin par M. Le Sourd, à Paris par le duc de Gramont auprès de M. de Werther. M. Sorel dans son *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande* a donné le résumé et le commentaire des rapports de lord Lyons, du prince de Metternich, de M. de Werther, des dépositions du duc de Gramont, de M. Thiers, du comte Benedetti, du comte de Chaudordy, des dépêches de lord Granville, du baron Mercier (1).

A fortiori, je n'ai pas à redire les incidents d'Ems sur lesquels la lumière s'est à peine faite depuis quatre ans. Il n'est pas sans intérêt par contre de connaître la politique de la chancellerie russe depuis le commencement de juillet jusqu'au renversement de l'Empire. A l'aide des dépêches

(1) Cf. aussi : *Ma mission en Prusse*, par le comte Benedetti; Cherbuliez, *l'Espagne politique*; *La France et la Prusse*, par le duc de Gramont; général Trochu, *Pour la Vérité*.

du Département et des minutes de l'ambassadeur, nous allons pouvoir reconstituer jour par jour les communications échangées entre Saint-Pétersbourg et Paris. Ne voulant pas nous écarter de la ligne que nous nous sommes tracée, nous avons, à partir de ce moment, laissé les documents parler eux-mêmes. L'heure est grave; le chancelier que nous avons vu évoluer entre l' « ancienne alliance prussienne » et la future « entente avec la France » ne va pas tarder, dès que les événements ont pris une tournure belliqueuse, à montrer sa partialité pour la Prusse, que sur la foi de M. de Bismarck, il croit attaquée.

Le but où tendront ses efforts, c'est d'empêcher l'Autriche d'apporter son concours à la France; à ce prix seul, la Russie consentira à ne pas mobiliser ses troupes en faveur de la Prusse. De plus, il pèsera sur la cour de Copen-

hague et la forcera à la neutralité malgré l'enthousiasme du malheureux peuple danois pour une alliance à laquelle se rattachait un projet français de débarquement dans le Nord (1); enfin, croyant, en détournant les alliés probables de la France, égaliser les forces des belligérants (2), il se flattait de trouver une occasion favorable pour intervenir opportunément et obtenir pour son pays la revision des clauses humiliantes du traité de Paris. L'ambassadeur allait avoir à lutter contre l'influence allemande redevenue prépondérante; au lieu d'un chancelier, sinon bienveillant, au moins désireux de maintenir l'équilibre des sympathies entre les adversaires,

(1) Klaczko, *Deux Chanceliers*; Trochu, *Pour la Vérité*, p. 90.

(2) Le prince Gortchakow, comme beaucoup de Russes, croyait à la victoire des Français. Voy. *Déposition* de M. Thiers devant la Commission d'enquête, p. 12. Voy. plus loin l'opinion du général Todleben.

le maréchal Prim l'en a informé, il y a quelques jours, en essayant de les justifier par des raisons que vous trouverez exposées dans la dépêche ci-jointe de M. Mercier. Il résulte de ces explications ainsi que d'un télégramme de M. Le Sourd, que si le cabinet de Berlin s'est tenu officiellement en dehors de cette affaire, il n'a ignoré, ni les démarches faites auprès du prince de Hohenzollern, ni la résolution qu'il a prise.

Vous savez quelle a été notre politique depuis la révolution qui a renversé le trône de la reine Isabelle, et il n'est pas un seul cabinet qui ne connaisse le sentiment de réserve amical et bienveillant dont nous nous sommes inspirés envers l'Espagne durant cette période de reconstitution intérieure. Nous nous sommes appliqués à écarter les premières difficultés que le gouvernement nouveau rencontrait pour établir ses rapports

officiels avec les autres puissances ; nous avons fait observer la neutralité de notre frontière par tous les partis qui lui étaient hostiles, avec la vigilance la plus consciencieuse, et enfin, nous avons déclaré, en conformant nos actes à nos paroles, que, dans le choix du souverain appelé à régner sur l'Espagne, nous étions uniquement guidés par notre respect pour la volonté de la nation espagnole. Telle est encore aujourd'hui notre règle de conduite et nous protestons hautement de notre intention de ne pas nous en départir.

Mais nous ne saurions fermer les yeux sur le caractère particulier que présente pour nous la candidature d'un prince prussien dans l'état actuel de l'Europe et sur la situation qui nous serait faite si l'on persistait à y donner suite.

Immédiatement après la réception du télégramme qui annonçait l'aveu du maréchal Prim,

j'avais chargé notre ambassadeur à Berlin de faire connaître au cabinet de Prusse l'impression première du gouvernement de l'Empereur. Je m'en suis expliqué hier plus nettement encore avec le baron de Werther, et je ne lui ai point caché que nous étions résolus à tout mettre en œuvre pour empêcher un événement dans lequel nous verrions un acte hostile de la Prusse. Le baron de Werther qui devait se rendre en Allemagne est parti hier pour Ems. J'ai insisté avec lui sur la faculté qui appartient au Roi de mettre obstacle à la réalisation de ce projet en refusant d'y donner son agrément, et mon langage a paru faire une vive impression sur son esprit.

Je vous invite à exposer au prince Gortchakow sans aucun retard, et dans toute sa gravité, la position où nous nous verrons placés si, contrairement à notre attente, la candidature du prince

de Hohenzollern obtenait l'agrément du Roi. En plusieurs occasions, le gouvernement de Pétersbourg s'est interposé utilement à Berlin dans l'intérêt des bonnes relations entre les puissances et de l'affermissement de la paix. Il en désire certainement le maintien. Le langage du chancelier avec nous, ne nous permet pas d'en douter. Nous sommes persuadés en outre, que la Russie reconnaîtra l'impossibilité où nous serions d'accepter une combinaison si visiblement dirigée contre la France et nous serions heureux d'apprendre qu'il veut bien user de son influence à Berlin pour prévenir les graves complications qui pourraient naître d'un dissentiment à ce sujet, entre le gouvernement de l'Empereur et la cour de Prusse, car, ainsi que je vous le mande aujourd'hui même par le télégraphe, si cette puissance insiste pour l'avènement du prince de Hohenzollern, c'est la guerre.

Le général Fleury au duc de Gramont.

Saint-Pétersbourg, 7 juillet 1870.

J'ai fait part au chancelier de la résolution du gouvernement français.

Le prince Gortchakow était déjà prévenu par le chargé d'affaires de Russie et par le télégraphe des déclarations formulées par votre Excellence devant le Corps Législatif. Le Chancelier, d'un air un peu embarrassé, m'a répondu que, sans contredit, M. de Bismarck dirait qu'il n'était pour rien dans l'acceptation, par le prince de Hohenzollern, du trône que Prim venait de lui offrir. Il a fait allusion à un situation analogue lorsqu'un autre prince prussien a été, sous l'égide des puissances, installé souverain des Principautés. Il a ajouté que la Russie aussi, à cette époque, avait hautement protesté. Toutefois, lorsque

j'ai représenté avec fermeté au prince Gortchakow que la comparaison n'était pas admissible, et que la Russie pas plus que la France, ne pouvait se prêter à des agrandissements indéfinis de territoire et d'influence de la part de la Prusse, le Chancelier m'a répondu qu'il prenait acte de la déclaration de mon Gouvernement et qu'il allait en rendre compte, dès ce soir à l'empereur Alexandre.

Mon impression est, malgré la réserve affectée par le Chancelier, que la netteté bien accentuée de notre langage amènera le Czar à envoyer à Berlin des représentations énergiques pour dissuader le roi Guillaume d'aller plus en avant dans cette périlleuse négociation.

Voici, dès aujourd'hui, le résumé d'une conversation fort grave que j'avais déjà eue hier avec le prince Gortchakow et dont cet incident a amené la continuation aujourd'hui.

... La Russie est toujours désireuse de voir s'établir une entente cordiale entre elle et la France. Mais la France est débitrice envers la Russie; il serait nécessaire qu'elle donnât des gages de conciliation sur le terrain d'Orient. Non pas qu'il s'agisse d'une revision du traité humiliant de 1856 que la Russie subit avec douleur : elle comprend que, dans cette grave question, la France n'est pas seule, et qu'elle ne peut agir que de concert avec l'Angleterre.

« Le Gouvernement russe a regretté de voir dans une récente discussion, le chef du Cabinet des Tuileries évoquer les traités de 1856 et 1866, comme garantie inviolable de la paix. Le premier a été lacéré dans plusieurs de ses clauses aussi bien de la part des puissances signataires que de la Porte elle-même. Quant au second, la Prusse a-t-elle bien tenu tous ses engagements ? Le traité de Prague n'est-il pas enfreint dans ses

stipulations les plus vitales ? C'était donc à la sagesse et à la modération de la Russie que M. Ollivier aurait dû rendre hommage et il n'aurait pas dû faire appel à des traités qui sont détestables pour les uns et qui ne sont pas respectés par les autres. Le temps serait venu de rentrer dans les idées d'alliance et d'équilibre qui seront, elles, les véritables garanties de la paix et de la prospérité de l'Europe... »

A cette sortie du Chancelier s'exaltant à froid, j'ai répondu avec calme que les traités, bons ou mauvais, dont il faisait si peu de cas aujourd'hui, constituaient le droit européen, qu'ils étaient la seule garantie du *statu quo*, par conséquent, de la paix, que la France ainsi que les autres puissances, avait le droit d'en respecter l'esprit et la lettre tant qu'ils ne seraient pas modifiés. J'ai ajouté qu'il était vrai que la Russie avait donné l'exemple de la modération en Orient, en se

ralliant au traité de 1856, dans plusieurs circonstances menaçantes ; que le Cabinet des Tuileries s'était plu à le reconnaître et je lui avais même de sa part, exprimé le témoignage de sa satisfaction.

Quant à la Prusse, ai-je dit, en terminant, la France espère qu'elle finira par se conformer aux stipulations du traité de Prague. Comme nous, plus que nous, la Russie est intéressée à sa fidèle exécution. Si le traité de Prague n'était pas respecté, on verrait bientôt la Prusse consommer la ruine du Danemark, étendre son influence sur la Suède, convertir la Baltique en lac allemand; au nom du Pangermanisme, soulever la Courlande et l'Esthonie, et fermer dans l'avenir à la Russie toute communication directe avec l'Occident...

Je dois voir l'empereur Alexandre demain soir, au camp de Krasnoë. J'aurai soin de vous télégraphier samedi.

Le général Fleury au duc de Gramont.

Saint-Pétersbourg, 9 juillet 1870.

(*Télégramme.*)

L'empereur Alexandre comprend tout ce que l'offre du trône au prince de Hohenzollern a de blessant pour la France et S.M. reconnaît, quel que soit le peu de valeur du candidat, que ce prince ne deviendrait pas moins un drapeau pour la Prusse à un moment donné. Aussi le Czar me charge-t-il de faire savoir à l'Empereur qu'il a de fortes raisons de croire que cette trame ourdie par le maréchal Prim n'aboutira pas. D'un autre côté, le comte Chotek a reçu du prince Gortchakow l'information que le cabinet de Russie avait fait entendre au Cabinet de Berlin le langage de la plus grande modération.

L'accueil si ouvert, si libre d'arrière-pensée

que l'empereur Alexandre m'a fait aujourd'hui, me donne le droit de penser que le commentaire de ses paroles sobres est, qu'il a écrit au roi Guillaume pour lui donner des conseils de sagesse et d'abstention.

Le duc de Gramont au général Fleury.

Paris, 10 juillet 1870.

(*Télégramme.*)

Dans vos conversations avec les membres du Gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité, veuillez faire remarquer que nous ne demandons rien qui ne soit conforme aux précédents les mieux établis du droit public européen. Nos principes sont ceux qu'en 1831, les grandes puissances ont fait prévaloir en Belgique, à l'égard du duc de Nemours, nommé roi des Belges, qu'en 1862, la France et la Russie ont fait prévaloir en Grèce à l'égard du prince Alfred, élu roi des Hellènes par le suffrage universel, qu'en 1862, l'Angleterre et la France réunies ont fait prévaloir à l'égard du duc de Leuchtenberg, candidat russe au trône de Grèce, que l'empereur Napoléon III a appliqués lui-même, spontanément, au prince Murat, à l'occasion de sa candidature au trône de Naples. Nous ne comprendrions pas qu'on nous refusât le bénéfice d'une doctrine que les puissances ont acceptée et sanctionnée aussi souvent.

Le général Fleury au duc de Gramont.

Saint-Pétersbourg, 10 juillet 1870.

(*Télégramme.*)

J'aurais besoin de quelques renseignements pour motiver la déclaration que j'ai faite hier.

La presse gouvernementale ici ne semble

pas favorable ni disposée à suivre le Gouvernement français sur le terrain de sa susceptibilité après les déclarations de neutralité qu'il a faites.

Le duc de Gramont au général Fleury.

Paris, 10 juillet 1870.

(*Télégramme.*)

La déclaration que vous avez été chargé de faire, par ordre de l'Empereur est suffisamment motivée par celle que j'ai faite à la Chambre, au nom du Gouvernement et dont le texte doit vous être connu.

On ne peut vraiment pas considérer comme une susceptibilité de notre part le langage que nous dicte le soin de notre honneur national et de nos intérêts politiques.

Le général Fleury au duc de Gramont.

Saint-Pétersbourg, 11 juillet 1870.

(*Télégramme.*)

M. de Westmann n'a annoncé, hier, que le Chancelier était parti pour l'Allemagne, avec l'ordre de l'Empereur de faire entendre à Berlin les conseils les plus pacifiques et de corroborer ainsi la lettre déjà écrite dans ce sens au roi de Prusse.

Le prince Gortchakow, toutefois, m'a fait dire par M. de Westmann que, tout en comprenant les susceptibilités de la France, il regrettait la forme trop comminatoire du Cabinet des Tuileries, parce qu'elle rendait la tâche conciliatrice plus difficile à Berlin.

J'ai répondu en faisant ressortir les considérations graves dont vous m'avez fourni les

arguments par votre dépêche chiffrée. J'ai, de nouveau, insisté sur l'intérêt immense qu'avait la Russie à ne pas laisser grandir l'influence de la Prusse.

Cette conversation qui déjà est portée à la connaissance du chancelier, me paraît de nature à produire une utile impression.

Je dois encore voir demain l'empereur Alexandre. Il serait bien désirable que je sache où en est la question à Berlin et à Madrid.

Le général Fleury au duc de Gramont.

Saint-Pétersbourg, 11 juillet 1870.

Je viens de recevoir M. de Westmann qui m'a dit que le roi de Prusse avait répondu qu'il n'était pour rien dans l'offre faite au prince de Hohenzollern et que son Gouvernement était complètement étranger à cette négociation engagée

directement avec le prince. M'inspirant de votre dépêche du 6, j'ai précisé la question et répondu dans un langage très ferme : que si la Prusse était désintéressée à ce point dans la question, il était logique dès lors pour le roi de Prusse de faire la double déclaration que, non seulement, il est étranger à la combinaison, mais encore, qu'il ne donnera pas son agrément à la candidature du prince Léopold.

Lord Granville aurait dit que le conflit était purement espagnol ! j'ai répondu à cette assertion que le conflit deviendrait purement espagnol, en effet, après que la Prusse se serait complètement retirée de la combinaison. Mais il est permis d'espérer que, dans ces conditions, l'Espagne isolée ne persistera pas dans son choix, et que les Cortès divisés ne le ratifieront pas.

Mes impressions sur la conduite que l'empereur Alexandre a déjà tenue et va continuer à

tenir sont favorables. M. de Westmann est parti pour Peterhoff rendre compte à S. M. de notre nouvelle conversation. L'ambassadeur d'Angleterre, dont je viens de faire le siège, semble se rallier à notre manière d'envisager la question.

Le général Fleury à S. M. l'Empereur.

12 juillet.

(*Télégramme.*)

Ainsi que l'Empereur le verra par ma dépêche de ce jour au Ministre, l'empereur Alexandre fera tout ce qu'il pourra pour amener un arrangement. Toutefois, il redoute l'entêtement du Roi.

Dans l'occurrence de la guerre, je viens prier Votre Majesté de me confier un commandement de cavalerie, à moins qu'Elle ne désire me donner un poste plus près d'Elle.

Pendant cette période, il sera important de

surveiller de près la Russie. Un chargé d'affaires ne suffirait pas. M. Baudin me semblerait satisfaire à toutes les conditions pour remplir l'intérim de l'ambassade.

Le général Fleury au duc de Gramont.

Saint-Pétersbourg, 12 juillet 1870.

L'empereur Alexandre que je quitte, à l'instant, vient de me lire la dépêche qu'il envoie ce matin au roi Guillaume.

« Il prie avec instance son oncle de donner l'ordre au prince de Hohenzollern de se désister de sa candidature et de retirer son acceptation. Ce serait, dit la dépêche, le moyen de ménager les justes susceptibilités éveillées à Paris aussi bien qu'à Berlin avec lesquelles les deux souverains sont également tenus de compter.

Il va sans dire, a ajouté l'empereur Alexandre

que si le roi de Prusse accepte cette proposition, il n'aurait plus d'hésitation à déclarer qu'il est désintéressé dans la combinaison du maréchal Prim.

L'incident, suivant le dire de Sa Majesté, deviendrait purement espagnol. La discorde en aurait bien vite raison devant l'abandon par toute l'Europe du prince de Hohenzollern et du maréchal Prim.

La guerre serait une calamité européenne, a dit en terminant l'Empereur, dont la révolution aurait tout le bénéfice. Je ferai tout ce que je pourrai, dites-le à votre Gouvernement, pour l'empêcher dans la limite de mes conseils et de mon influence.

Mon bon vouloir pour l'empereur Napoléon ne saurait être mis en doute : dernièrement le duc d'Aumale et quelques-uns des siens avaient le projet de venir visiter le grand-duc

Constantin et parcourir la Russie ; j'ai fait dire aux princes d'Orléans qu'après le récent vote de la Chambre, leur voyage en Russie me paraissait inopportun.

Je suis sans nouvelles depuis avant-hier.

L'Empereur au général Fleury.

Du 13 juillet.
Arrivé le 14.

(*Télégramme.*)

Remerciez l'empereur Alexandre de ma part de ses bonnes dispositions.

S'il y a la guerre, je vous ai réservé un bon commandement, mais vous devrez être remplacé à Saint-Pétersbourg.

Le duc de Gramont au général Fleury.

Paris, 13 juillet 1870.

(*Télégramme.*)

Nous avons reçu, dès maintenant, de l'ambas-

vons aucune arrière-pensée, nous ne voulons que sortir honorablement d'une difficulté que nous n'avons pas créée.

Nous croyons donc pouvoir compter jusqu'au bout sur les bons procédés de l'empereur Alexandre, et Sa Majesté ayant conseillé à son oncle de donner au prince un ordre de désistement, n'aura, nous en sommes persuadés, aucune objection à lui conseiller de nous faire savoir qu'il interdira au Prince de revenir sur sa renonciation.

L'Empereur au général Fleury.

De la soirée du 15 juillet,
Reçue à Saint-Pétersbourg, le 17 (matin).

(*Télégramme.*)

Malgré mon désir de vous avoir près de moi, je pense que, pour le bien du service, il est

important que vous restiez à Pétersbourg, afin de maintenir nos bonnes relations.

Le général Fleury au duc de Gramont.

Saint-Pétersbourg, 15 juillet 1870.

J'ai eu une longue entrevue avec l'empereur Alexandre mais je n'ai pu le gagner. La cause ayant disparu, en grande partie, selon lui, grâce à son influence personnelle, il regarde l'incident comme vidé. Il ne peut donc, dit-il peser davantage sur le roi de Prusse dont la fierté est blessée et qui se trouve lui aussi en face du sentiment national déjà froissé par la renonciation du prince Léopold.

Les dépêches venues de Berlin sont très catégoriques à l'endroit du refus opposé par le roi aux demandes de garanties présentées par Benedetti.

Le général Fleury à S. M. l'Empereur.

Du 18 juillet.

(*Télégramme.*)

C'est avec douleur que je me soumets à l'ordre de Votre Majesté. Tout en admettant l'importance du poste et la gravité de la situation, je ne me croyais pas si nécessaire ici que l'on ne pût me remplacer. — J'avais au contraire, l'ambition de croire que, dans ces circonstances solennelles, l'Empereur aurait tenu à me rappeler près de Lui. La déception est cruelle.

Jusqu'à présent, l'opinion n'est pas mauvaise, malgré les efforts prussiens pour la gagner. Je propose au ministre un plan de campagne pour lutter et agir sur la presse.

Je n'ai pas revu l'empereur Alexandre. Je dois le voir ce soir ou demain. Je télégraphierai sou-

vent; mais, en échange, il est indispensable que j'aie fréquemment des impressions venant de Votre Majesté, pour exercer une action continue sur le Czar, circonvenu par des idées de famille, enserré par les influences de la Prusse et de son représentant le prince Reuss.

Le corps diplomatique, est, en général, assez démonstratif en faveur de la France. Toutefois, l'Angleterre est très réservée.

Quant à l'Autriche, elle est très molle même dans son langage. Il faut s'en applaudir jusqu'à nouvel ordre, car la Russie désire que la guerre reste localisée et considérerait comme une menace pour elle-même toute alliance effective entre la France et l'Autriche.

Le général Fleury au duc de Gramont.

Saint-Pétersbourg, 13 juillet 1870.

J'ai reçu votre dépêche me donnant l'ordre de rester à mon poste; j'obéis.

La situation ici n'est pas sans gravité; il y a deux courants d'opinion que l'on peut appeler russe-allemand et russe-français. Le prince de Reuss revient. L'Empereur est circonvenu par ses idées de famille et les influences et les intérêts prussiens. Le grand-duc et l'armée, au contraire, sont pour la France, mais c'est le Czar qui ordonne.

Je ne l'ai pas revu. J'ai absolument besoin d'instructions qui me disent jusqu'où je puis aller.

Voici la politique du Cabinet telle que je la sais par confidence. On désire voir la guerre se

localiser; à ce prix on pourrait compter sur la neutralité. Mais si la France arrivait à entraîner l'Autriche dans la lutte, la guerre prendrait un caractère si menaçant pour la Russie qu'il lui serait difficile de rester spectatrice impassible.

Il serait donc dangereux de se compromettre stérilement avec l'Autriche molle et flasque et qui, de la bouche même de ses agents, déclare ici qu'elle ne peut ni ne veut s'engager à quoi que ce soit avant deux ans. La Russie d'ailleurs l'observe. Déjà l'on m'annonce que deux régiments de cosaques viennent de se porter sur la frontière de Galicie.

D'un autre côté l'opinion publique et la presse soulèvent l'idée de la revision du traité de 1856. On n'en fait pas une menace encore, mais l'on semble en faire une condition de sympathie et d'entente avec la France.

D'abord très mauvaise à la nouvelle de la

guerre, la presse russe se modifie sensiblement sur ce terrain d'espérance pour l'avenir de voir cesser une humiliation qui blesse le sentiment national. Il serait très important de diriger un peu les principaux journaux et d'avoir action sur eux. Je vous demande de m'autoriser à faire les dépenses raisonnables que je croirai nécessaires à cet effet. (1)

« Je n'ai encore rien reçu d'officiel concernant la déclaration de guerre. N'y a-t-il pas un courrier en route ? Ici, l'on s'attendait à une communication diplomatique, exposant les faits et les causes aptes à éclairer l'opinion. Il est bien entendu que tout ce qui arrive de Berlin est mauvais.

(1) Voir à l'Appendice des extraits de la presse russe.

Le baron Jomini au général Fleury.

Saint-Pétersbourg, 7/19 juillet.

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

Nous apprenons de Berlin que l'Angleterre a fait une proposition d'accommodement fondée sur le traité de 1856 (1). Le comte de Bismarck s'est borné à accuser réception.

On croit que le Roi exigera des garanties de la part de la France pour l'avenir. On attendait hier soir la déclaration de guerre.

Cela prouve : 1° que l'on négocie encore ; 2° que la guerre n'est pas encore déclarée.

(1) C'est Lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre à Paris qui avait pris l'initiative de cet appel désespéré ; la motion avait été présentée par Lord Loftus, envoyé britannique à Berlin. Même communication était faite à Saint-Pétersbourg par l'ambassadeur d'Angleterre, sir E. Buchanan, et par le général Fleury, à l'empereur Alexandre, qui l'accueillait avec empressement. Voy. *Souvenirs du général Fleury*, II, 327.

On peut donc, on doit profiter de cette dernière heure de répit.

Il s'agit de substituer aux explications directes entre deux amours-propres froissés et irrités, l'intermédiaire des puissances amies qui porteraient de l'une à l'autre des assurances mutuellement satisfaisantes. La formule est à trouver, mais on la trouvera. Il s'agit seulement de gagner le temps nécessaire. Dieu veuille qu'on y parvienne.

Le général Fleury à S. M. l'Empereur.

Du 19 juillet.

L'empereur Alexandre, s'il en est temps encore, prie Votre Majesté de suspendre toute décision définitive. Il a télégraphié cette nuit au roi de Prusse qu'il se ralliait à la médiation pro-

posée par l'Angleterre sur le terrain du traité de 1856.

Le Czar est animé maintenant des intentions les plus amicales. Je l'ai fait revenir en grande partie sur sa première impression.

Il promet la neutralité en cas de guerre à la condition que l'Autriche n'y prendra aucune part.

L'Empereur m'a reparlé de ses sympathies pour la cause du Danemarck. Il aurait compris une pression très active et s'y serait associé dans une mesure pour obtenir l'exécution de l'article 5 du traité de Prague.

Le général Fleury au duc de Gramont.

Saint-Pétersbourg, 19 juillet 1870.

L'empereur de Russie se rallie à l'intervention médiatrice proposée par l'Angleterre, fondée

sur le traité de 1856. Il a télégraphié, cette nuit, dans ce sens, au roi de Prusse, et fait appel de nouveau de la manière la plus pressante à la conciliation.

L'empereur Alexandre est revenu de sa première impression causée par des dépêches mensongères de Berlin, annonçant que M. de Gramont aurait dit à M. de Werther que le roi de Prusse devait des excuses à l'empereur Napoléon.

Aujourd'hui, le Czar édifié est tout à la paix. Il m'a donné l'assurance, si la guerre éclatait, que la Russie garderait la neutralité la plus stricte. Il m'a confirmé cependant, ce que j'ai annoncé hier, c'est que vraisemblablement, la Russie sortirait de la neutralité si l'Autriche venait elle-même à prendre part à la guerre.

Le duc de Gramont au général Fleury.

Paris, 20 juillet 1870.

Dans la séance du 19, de la Chambre des députés de Bavière, le comte de Bray a dit que le territoire allemand était envahi, et c'est à l'aide de cette déclaration inexacte qu'il a obtenu un vote contraire aux conclusions de la commission. L'assertion du comte de Bray est absolument contraire à la vérité, le territoire allemand n'a pas été envahi.

Le général Fleury à S. M. l'Empereur.

Du 20 juillet.

L'empereur Alexandre recommande à la bienveillance de Votre Majesté les attachés militaires, général prince de Wittgenstein, les

colonels comte Chérémétieff et Léontief, ses aides de camp, qui sont désignés pour suivre les opérations de l'armée française.

L'empereur Alexandre espère que des officiers russes dans l'état-major français seront favorablement accueillis par Votre Majesté.

Je ne reçois absolument rien du Ministère. Il est indispensable qu'il en soit autrement.

Le duc de Gramont au général Fleury.

Paris, 20 juillet 1870.

J'ai reçu votre télégramme du 18. Il nous faut absolument la neutralité armée de l'Autriche pour commencer; c'est-à-dire 100 000 hommes en Bohême et, plus tard son concours. Mais, en même temps, nous pouvons rassurer la Russie, et j'ai lieu d'espérer que le Cabinet de Vienne ne tardera pas à lui faire dans ce but des propositions qui lui paraîtront acceptables. Nous ne demandons, en échange au Cabinet de Pétersbourg, que sa neutralité. Localiser la guerre est un terme vague qui est gênant, sans rien préciser, — évitez-le. — La déclaration de guerre est partie dimanche pour Berlin, nous venons de la faire ici et je vais la notifier demain aux Puissances.

L'exposition faite à nos Chambres suffit maintenant pour éclairer l'opinion et elle sera bientôt suivie d'une communication diplomatique qui la complètera.

Je dois vous informer très confidentiellement que nous négocions avec l'Italie en même temps qu'avec l'Autriche et nous avons l'espoir d'arriver prochainement à une entente commune; de votre côté, faites tous vos efforts pour amener la Russie à un accord.

L'Empereur apprécie le sacrifice que vous

faites ainsi qu'à votre pays, en restant à votre poste, sacrifice dont, pour le succès de notre politique vous avez dû comprendre la nécessité. L'Empereur, le pays et les ministres vous en tiennent compte.

Le duc de Gramont au général Fleury.

Paris, 21 juillet 1870.

L'Empereur m'a remis votre télégramme d'hier, il a été décidé, comme mesure générale qu'aucun officier étranger ne serait admis à suivre les opérations de l'armée française, et Sa Majesté regrette de ne pouvoir faire une exception en faveur des officiers russes dont vous parlez.

Je suppose que vous n'aviez pas reçu mon télégramme d'hier quand vous avez crû devoir vous plaindre à l'Empereur de ne rien recevoir de moi. Quand je ne vous envoie rien, soyez certain

que j'ai une raison pour le faire et, dans ce cas, bornez-vous à maintenir la situation dans le *statu quo*.

Après avoir mûrement examiné la situation telle que vous la dépeignez, il nous paraît bien difficile de pouvoir obtenir la neutralité de la Russie, cependant je suis chargé de vous recommander de faire des efforts pour que la Russie reste neutre le plus longtemps possible, sans toutefois rien promettre ni rien engager pour l'avenir.

Je doute que vous puissiez; essayez toujours pour gagner du temps.

Le général Fleury au duc de Gramont.

Saint-Pétersbourg, 21 juillet 1870.

Je pars pour le camp trouver l'Empereur.

La négociation que vous me demandez est

extrêmement difficile. Elle est en désaccord complet avec la politique du Cabinet de Pétersbourg en ce moment. Il faut que je puisse offrir quelque chose en échange de ce que vous voulez que je demande. En face des éventualités et des chances de la guerre, l'Empereur croira-t-il à la valeur de mes offres et à leur réalisation ? J'attends une réponse immédiate ; aujourd'hui je me bornerai à préparer le terrain et à faire suspendre la notification de la neutralité, dans les conditions où je vous l'ai annoncée, c'est-à-dire à *l'exclusion de toute participation de l'Autriche dans la lutte.*

L'Empereur au général Fleury.

Du 21 juillet.
Reçue à Saint-Pétersbourg, le 22.

Exprimez à l'empereur Alexandre ma satisfaction pour ses bonnes dispositions. Si l'Autriche se met sur le pied de guerre, cela ne doit pas inquiéter la Russie.

Je regrette de ne pouvoir prendre aucun officier étranger à mon état-major.

Je ne partirai que dans quelques jours.

Le général Fleury au duc de Gramont.

Saint-Pétersbourg, 22 juillet 1870.

Dans ma dépêche à l'Empereur je faisais allusion à la nécessité, que je vous avais signalée, le 19, de réfuter les dépêches mensongères de Berlin, notamment celle où vous auriez dit à M. de Werther que le roi de Prusse devait des excuses à l'empereur Napoléon.

Hier j'ai obtenu de l'empereur Alexandre que, dans la notification de neutralité que je vous envoie, il ne soit pas parlé de l'Autriche.

L'empereur Alexandre dit qu'il garantira

l'Autriche contre les convoitises de la Prusse. Il n'admet donc, jusqu'à présent, d'aucune façon pour l'Autriche la nécessité de prendre une attitude défensive. Si elle fait une concentration de troupes en Bohême. l'Empereur est résolu à répondre immédiatement par une neutralité armée grosse d'événements et pleine de périls. Peut-être en se faisant ainsi garant de l'Autriche, l'empereur Alexandre a-t-il l'idée de la désintéresser et de lui ôter tout prétexte de prêter son concours à la France. Je sais qu'il vient de faire appeler le comte Chotek.

L'empereur Alexandre se préoccupe aussi très fort de tout ce qui peut se passer en Pologne, et semble désirer des assurances de complète abstention de notre part.

Je dois, en terminant, dire que Sa Majesté s'est montrée on ne peut plus sympathique, bienveillante et démonstrative pour le représentant de la

France, aux yeux de toute l'armée. Avant de poursuivre ma tâche, j'attends vos instructions et vos ordres.

Le général Fleury au duc de Gramont

Saint-Pétersbourg, 22 juillet 1870.

Voici la traduction officielle de la notification de neutralité qui sera publiée demain au *Journal Officiel*.

Les dissentiments survenus en dernier lieu entre le gouvernement français et prussien, ont fixé la vive sollicitude de S. M. Impériale. Par ordre de S. M. l'Empereur, tous les efforts ont été employés afin de prévenir un conflit armé. Malheureusement, la forme péremptoire prise, dès le début, par les explications des deux gouvernements et la précipitation avec laquelle ont été adoptées des résolutions extrêmes, ont

rendu infructueux les efforts du Gouvernement impérial et ceux des autres puissances qui poursuivaient le même but.

S. M. l'Empereur envisage avec un profond regret les calamités inséparables de l'état de guerre sur le continent européen.

Sa Majesté est fermement résolue à observer une stricte neutralité à l'égard des deux puissances belligérantes aussi longtemps que les intérêts de la Russie ne seront pas affectés par les éventualités de la guerre.

Le concours le plus sincère du Cabinet impérial demeure acquis à toute tentative qui serait faite pour restreindre les limites des opérations de la guerre, en abréger la durée et à rendre à l'Europe les bienfaits de la paix.

Le duc de Gramont au général Fleury.

Paris, 25 juillet 1870.

(*Télégramme.*)

L'Autriche a fait une déclaration de neutralité purement et simplement et ne concentre pas de troupes en Bohême. Donc la Russie n'a pas lieu de prendre une attitude de neutralité armée. Pour le moment vous n'avez rien d'autre à faire qu'à observer. Dites-nous si, dans votre pensée, la Russie serait prête à entrer en campagne et à le faire avec succès.

Le général Fleury au duc de Gramont.

Saint-Pétersbourg, 26 juillet 1870.

(*Télégramme.*)

Je réponds à votre dépêche du 25. Je reste

toujours convaincu que la France peut compter sur la stricte neutralité de la Russie, si l'Autriche ne prend pas elle-même une attitude défensive.

Quels que soient les projets d'alliance secrète avec la Prusse, que l'on prête à la Russie, je n'y croirai pas, tant que l'Autriche ne fournira pas de prétexte et tant que la France n'encouragera pas les aspirations de la Pologne.

En effet, l'opinion publique, la presse, l'armée, se prononcent de jour en jour plus énergiquement contre tout agrandissement de la Prusse et nous deviennent sympathiques.

La Russie n'est pas ce qu'on appelle prête à entrer en campagne. Il lui faudrait six semaines au moins pour appeler ses réserves, passer du pied de paix au pied de guerre et faire ses préparatifs de toutes sortes. Il n'en est pas moins vrai que, sans compter les troupes qu'elle a, au Caucase et à Odessa, elle peut dès à présent en

cas de neutralité armée, mettre en ligne 200 000 hommes échelonnés sur la frontière de Pologne.

Le général Fleury à S. M. l'Empereur.

Du 27 juillet.

Le général Todleben (1) affirme que Mayence

(1) En Russie, on était persuadé que la Prusse serait vaincue. Voici le compte rendu de l'opinion émise par le général Todleben devant le prince Georges de Mecklembourg qui l'interrogeait sur l'issue de la guerre entre la France et la Russie. « Le général Todleben croit que l'armée française peut avoir au début de la guerre des succès dont l'importance sera capitale pour l'issue de la lutte. Il croit savoir que la France peut entrer plus rapidement en campagne que la Prusse. Dans ces conditions, il admet que si la France fait une marche hardie sur Mayence, elle a beaucoup de chances pour enlever cette place de vive force. Le général Todleben affirme que Mayence est dans les plus mauvaises conditions de défense et que, dominée comme elle l'est en plusieurs points, cette place succombera fatalement sous un bombardement vigoureux. Une fois Mayence pris, la supériorité dans la première campagne se trouve assurée à la France, car le général ne suppose pas que la Prusse parvienne à déloger l'armée française de cette position stratégique (*Papiers Fleury*). »

est dans de mauvaises conditions de défense.

Il revient ici que les Prussiens se préoccupent fort de nos mitrailleuses et de la supériorité de nos fusils.

Le ministre des Affaires étrangères par intérim (1) a reçu la notification de la neutralité de l'Autriche et m'a confirmé officiellement la stricte neutralité de la Russie. L'on n'a fait absolument aucun mouvement de troupes.

Le chancelier revient vendredi. La presse russe est anti-prussienne et très favorable à la France. J'en envoie des extraits par poste.

Le duc de Gramont au général Fleury.

Paris, le 28 juillet 1870.

(*Télégramme.*)

J'ai reçu votre télégramme du 26, vous pouvez

(1) Baron Jomini.

affirmer hautement que la France ne songe à créer des difficultés à la Russie sur aucun point et que nous n'avons nulle intention d'encourager les aspirations de la Pologne.

Le général Fleury au duc de Gramont.

Saint-Pétersbourg, 30 juillet 1870.

(*Télégramme.*)

Je viens de passer plusieurs jours au camp où j'ai causé longuement avec l'Empereur.

La déclaration si nette que je lui ai faite en votre nom, conformément à votre télégramme en date du 28, a produit le meilleur effet. En échange du *statu quo* observé en Autriche, notamment en Galicie, et de notre abstention complète en Pologne, Sa Majesté m'a renouvelé la formelle assurance de son vif et sincère

désir de conserver, lui aussi, la plus stricte et la plus impartiale neutralité.

Le général Fleury au duc de Gramont.

Saint-Pétersbourg, 1er août.
(Confidentielle.)

Les télégrammes récents que j'ai reçus de Votre Excellence m'ont tracé nettement une ligne de conduite. Ils m'indiquent, si j'ai bien compris, que le Cabinet, après avoir mûrement pesé l'état des choses, aurait renoncé pour le moment du moins, à faire appel au concours de l'Autriche. Le dernier télégramme m'a autorisé enfin à formuler hautement de la part du Gouvernement les assurances formelles de ne créer à la Russie de difficultés sur aucun point et de n'encourager en aucune façon les aspirations de la Pologne.

Je vous ai fait connaître à mon tour pour la deuxième fois, qu'en échange de la promesse du *statu quo* observé et maintenu par l'Autriche, qu'en échange aussi de l'abstention complète de la France dans la question polonaise, la Russie s'engageait à garantir à l'Autriche ses provinces allemandes contre les empiétements de la Prusse et à conserver la plus stricte neutralité.

Ceci bien posé, il y a donc lieu de ne pas se départir de ces conditions respectives et d'étudier avec calme et en connaissance de cause, si la perte du concours effectif et immédiat de l'Autriche ne se trouve pas compensée et au delà par la certitude de la neutralité stricte de la Russie aussi bien en vue des circonstances actuelles qu'en vue des éventualités de l'avenir.

Je reconnais que l'Autriche, se mêlant à la lutte, semblait devoir nous apporter un secours très appréciable et très efficace.

Par une concentration de troupes en Bohême, elle paralysait une partie notable des forces de la Prusse. Par son exemple, elle entraînait l'Italie dans notre alliance et, en lui livrant passage par le Tyrol, elle nous permettait de prendre en flanc les provinces du sud.

Évidemment, la séduction était grande, l'intérêt considérable, mais la Russie ne l'aurait pas souffert. Sous prétexte de fermentation qu'elle aurait fait naître en Pologne (lors même que tout d'abord elle n'aurait pas donné la main à la Prusse), la Russie, dis-je, aurait envahi la Galicie, se serait dressée tout entière contre l'Autriche qu'elle déteste, pour l'anéantir et se frayer un libre passage vers Constantinople et l'Orient.

Or l'Autriche divisée, trahie par ses Allemands et ses Bohêmes — prêts les uns à passer à la Prusse, les autres à marcher sous la bannière des Slaves, — l'Autriche en lutte avec les Hongrois

qui ne veulent pas de la guerre, était-elle matériellement en mesure de soutenir le choc de la Russie, en admettant même que tous ses peuples lui fussent restés fidèles ? Je ne le pense pas. Dans l'état de ses finances obérées et de son armement inachevé, aux prises avec les difficultés intérieures qui la minent, l'Autriche était incapable de faire face à un ébranlement inattendu et l'issue de la guerre ne pouvait que lui être fatale.

En faisant de la neutralité absolue de l'Autriche une condition *sine qua non* de la sienne, l'empereur Alexandre est guidé par la pensée de rendre un service à son oncle tout en satisfaisant aux intentions pacifiques de son pays. Il est permis, du moins de le supposer : quelle que soit la loyauté de son caractère et la confiance que j'aie dans sa parole, je ne me dissimule pas, et je l'ai écrit bien souvent, que le Czar est cir-

convenu par ses sentiments de famille et que ses instincts sont allemands.

Mais le sentiment national est hostile à tout agrandissement de la Prusse et l'empereur Alexandre sait bien que l'armée, la presse, l'opinion publique deviennent de jour en jour plus favorables à la France. Il ne pourrait sans motif prendre une attitude offensive tant que l'Autriche ne viendra pas lui en fournir le prétexte. C'est donc à nous de conseiller à cette puissance de se maintenir dans l'observation stricte de ses engagements, et puisqu'elle n'est pas menacée, de ne pas compromettre sa situation par une agitation stérile ou des préparatifs incomplets sans profit pour elle comme pour nous.

Permettez-moi donc, Monsieur le duc, de vous exprimer franchement mon opinion. Je crois que, sans nous préoccuper des mobiles qui font exactement agir l'empereur Alexandre, il ne

faut considérer que le résultat. En nous privant du concours de l'Autriche par la neutralité qu'il lui impose, le Czar croit ne servir que les intérêts de son pays et satisfaire à ses sentiments pour le roi Guillaume. — L'empereur Alexandre se trompe, mais laissons-le dans cette illusion.

Il est un autre point de résultat considérable : la neutralité de l'Autriche la sauve et nous assure celle de la Russie.

L'existence de l'Autriche nous est trop nécessaire, elle est une carte trop précieuse dans notre jeu, quand viendra le moment de négocier ultérieurement et de reconstruire un équilibre détruit, pour ne pas désirer que l'Autriche demeure dans une complète abstention, puisque, de cette abstention, dépendent, dans mon opinion, le maintien de nos bonnes relations avec la Russie et le salut de l'Autriche elle-même.

Je ne veux pas terminer cet exposé de la

situation sans donner à Votre Excellence quelques détails sur les premières phases de mes entrevues avec l'empereur Alexandre.

Ainsi que vous l'ont fait connaître mes dépêches télégraphiques, le Czar s'était montré désireux de s'entremettre auprès du roi Guillaume pour lui conseiller de revenir à des termes plus conciliants. Je m'étais cru, dès lors, autorisé à vous annoncer, le 12, que le conflit semblait devoir être écarté grâce au bon vouloir de Sa Majesté. Le 15, lorsque je me présentais au camp pour donner connaissance de la communication par laquelle la France demandait les bons offices de la Russie, la situation était complètement changée. L'empereur Alexandre avait reçu de Berlin des dépêches disant que Votre Excellence avait déclaré à M. de Werther que le Roi devait des excuses à l'empereur Napoléon.

Le Czar, froissé, irrité, prenant parti pour sa

famille, s'était d'abord montré assez nerveux pour me laisser craindre un moment d'être obligé de me retirer. Mais, en réfutant avec calme et une respectueuse fermeté l'exagération des bruits mensongers inventés pour la cause, j'ai eu la satisfaction de ramener bientôt l'empereur Alexandre à des sentiments plus équitables.

Quelques jours après, le 20, je trouvais le Czar de lui-même rallié à l'idée de se joindre à l'Angleterre pour intervenir sur le terrain du traité de 1856. A dater de cette époque, je constaterai que l'Empereur a conservé à mon égard l'attitude la plus bienveillante, voulant me faire oublier sans doute le souvenir de son irritation passagère.

Je suis donc fondé à croire, si des incidents nouveaux ne viennent pas changer les dispositions de l'empereur Alexandre, si rien ne se passe en Autriche qui éveille les susceptibilités de la

Russie, que nous pouvons considérer la neutralité comme établie sur de sérieuses bases de durée.

Le général Fleury au duc de Gramont.

Saint-Pétersbourg, 2 août 1870.

Les journaux russes publient l'avis suivant : « Les nouvelles prussiennes de la guerre seront envoyées chaque jour au ministre de l'Intérieur d'où les journalistes en recevront communication. »

Je demande à Votre Excellence d'organiser quelque chose de semblable pour maintenir l'opinion publique qui vous est favorable jusqu'ici.

Faut-il démentir ou défendre la nomination du prince Napoléon dans la Baltique ? on s'en préoccupe ici.

Le duc de Gramont au général Fleury.

Paris, 3 août 1870.

J'ai confirmé à M. Okouneff, les assurances que vous aviez données à l'Empereur et j'espère que la Russie ne sortira pas de l'attitude neutre qu'elle observe. Vous avez parfaitement compris ce que nous désirons et vous nous rendez de très bons services.

Je vais prendre des mesures pour que les nouvelles de France arrivent à Pétersbourg, mais, comme nous ne transmettons que des nouvelles exactes, elles sont moins nombreuses que celles de Prusse, pour la plupart de pure invention.

Nous avons pris Sarrebruck — une dépêche officielle prussienne n'avait pas manqué d'annoncer que nous y avions été défaits.

Le général Fleury au duc de Gramont.

Peterhoff, 4 août 1870.

L'empereur Alexandre m'a dit avec vivacité qu'il regrettait beaucoup l'insistance de la France à entraîner le Danemark dans son alliance. Il pense que le Danemark s'expose à des représailles, quel que soit le résultat de la lutte. J'ai répondu très fermement que je n'avais reçu aucune communication au sujet du Danemark et ne pouvais répondre en connaissance de cause, mais que je pensais que si, pour complaire à la Russie et s'assurer sa neutralité, la France avait bien voulu se priver du concours de l'Autriche en sacrifiant les avantages d'une diversion si utile, il ne pouvait en être de même à l'égard du Danemark ou d'autres alliances, que la France usait de son droit strict en s'efforçant de se créer

une base d'opérations pour sa flotte, qu'enfin le Danemark n'avait rien à redouter de l'issue de la guerre, quel qu'elle fût, puisqu'il aurait pour le protéger — contre la Prusse ou la France victorieuse — l'Angleterre et la Russie. L'empereur Alexandre n'a point trouvé de réponse à me faire.

Mon opinion est qu'il faut passer outre et ne pas se préoccuper de ce nouveau mouvement de partialité irréfléchie du neveu envers son oncle.

Après cet entretien, j'ai causé, à l'écart, avec le grand-duc héritier qui est parti cette nuit pour Copenhague. Ce prince comprend la justice de notre conduite et, si le duc de Cadore est encore à Copenhague, il le trouvera très bien disposé.

D'après mon conseil, le grand-duc héritier a dû, avant de quitter Péterhoff, causer avec son père pour le ramener à une appréciation plus impartiale.

La grande-duchesse Marie et tous les siens

nous sont complètement acquis, l'Impératrice est parfaitement raisonnable, l'Empereur seul est à suivre.

Pas encore de mouvement de troupes, quelques préparatifs d'approvisionnements, des chevaux achetés, un contingent maintenu, correspondant aux préparatifs de l'Autriche.

L'ambassadeur d'Angleterre a fait part à l'Empereur d'une proposition de lord Granville tendant à former un accord entre la Russie et l'Angleterre pour garantir la Belgique.

Le grand-duc Wladimir qui, en revenant, est passé par Berlin, a signalé la tristesse du roi de Prusse qui paraît écrasé sous la responsabilité de la guerre.

Le duc de Gramont au général Fleury.

Paris, 4 août 1870.

Par la circulaire que je publie aujourd'hui au *Journal officiel,* je parle d'insinuations sur la cour de Russie que le comte de Bismarck a fait valoir auprès de lord Clarendon pour refuser notre proposition de désarmement, dont ce dernier s'était fait l'interprète et l'avocat. Si on vous demande des explications à ce sujet, vous direz que le comte de Bismarck a allégué parmi les autres motifs de refus, celui-ci : « que la santé de l'Empereur était chancelante et que les sentiments personnels du grand-duc héritier inspiraient des inquiétudes à la Prusse ». Je n'ai pas voulu, comme de raison, rendre cela public, mais ce langage du comte de Bismarck est constaté textuellement dans les dépêches qui ont été

échangées entre le cabinet de Londres et nous, au sujet de notre proposition de désarmement transmise à la Prusse par l'Angleterre.

Le général Fleury au duc de Gramont.

Saint-Pétersbourg, 4 août 1870.

Après une conversation d'une heure dans les termes de la plus confiante cordialité, l'Empereur est revenu de ses impressions d'hier au soir. Il admet aujourd'hui la nécessité pour la France du concours du Danemark, seulement, il prie l'Empereur d'agir avec modération et de ne pas exiger du roi Christian sa coopération ostensible et effective; c'est contraint et forcé et hors d'état de résister, que le Roi devrait paraître agir et violer la neutralité.

Dans une dépêche arrivée hier au soir, que l'Empereur m'a lue, M. Okouneff dit que vous

l'auriez prévenu franchement que l'Autriche ne pouvait se dispenser de faire des concentrations de troupes sur ses frontières et qu'en cas de revers vous seriez forcé de faire flèche de tout bois.

L'Empereur se préoccupe de ces déclarations qui ne sont pas d'accord avec celles que j'ai faites de votre part. Il vous prie instamment, dans l'intérêt d'une neutralité qu'il désire garder, d'arrêter toute compromission du côté de M. de Beust, que rien ne motive.

L'Empereur m'a lu, en effet, la déclaration du roi de Prusse qui s'engage à respecter les provinces allemandes de l'empereur François-Joseph.

Quant à la Pologne, qui est le grand objectif, et dont le moindre symptôme de soulèvement viendrait renverser tout l'échafaudage de la neutralité, le Czar prétend qu'à Lemberg, en Galicie,

s'organise un comité franco-polonais qui a des ramifications en Pologne; Sa Majesté désirerait que, dans le *Journal officiel*, une note de quelques lignes confirmât, une fois pour toutes, l'abstention complète de la France.

L'Empereur a terminé en me donnant sa parole d'honneur qu'il n'avait, jusqu'à ce jour, ordonné aucun mouvement de troupes et qu'il avait seulement fait les quelques préparatifs dont je vous ai parlé jusqu'ici.

Dans le cours de cet entretien, comme argument à l'appui de notre droit de faire des alliances, j'ai amené l'Empereur à dire de lui-même qu'il trouverait naturel que l'Italie nous prêtât son appui et qu'il ne s'étonnerait pas de voir une armée de Victor-Emmanuel passer le Mont-Cenis.

L'Empereur m'a paru fraîchement disposé pour l'Angleterre. Il regarde la proposition de

lord Granville relative à la Belgique comme superflue et comme un acte de défiance inutile. Je crois cependant qu'il y adhérera, tout en ne paraissant pas y attacher d'importance.

Le duc de Gramont au général Fleury.

Paris, 5 août 1870.

M. Okouneff est venu m'informer que si l'Autriche armait, la Russie armerait, que si l'Autriche attaquait la Prusse, la Russie attaquerait l'Autriche. J'ai répondu que cette communication devrait être faite à Vienne et non pas à Paris. Je ne vois pas comment la Russie, justifierait une agression contre l'Autriche, si cette puissance n'attaquait pas la Russie à moins qu'il n'existât un traité secret entre la Russie et la Prusse. Le chargé d'affaires de Russie m'a interrogé sur l'existence d'un traité secret entre la

France et l'Autriche pour garantir la Roumanie. J'ai répondu négativement. Interpellé sur l'existence d'un traité secret entre l'Autriche et l'Italie, j'ai répondu que je n'en savais rien.

Je vous écris au sujet de cet entretien qui a son importance et ne peut être résumé en télégramme.

Le duc de Gramont au général Fleury.

Paris, 6 août 1870.

Je reçois votre télégramme d'aujourd'hui; je vous en ai envoyé un ce matin.

Ma conversation avec M. Okouneff n'est pas en contradiction avec ce que vous avez été chargé de dire. L'Autriche n'est liée avec nous par aucun traité, voilà le fait (1). Le cabinet de

(1) Le général Lebrun, aide de camp de l'Empereur, depuis commandant de Corps d'Armée, fut chargé des négociations avec l'Autriche. Le récit de sa mission a été publié.

Vienne ne s'inspire que de ses intérêts et, jusqu'ici, il ne nous a prêté aucun concours. J'ai dit, et cela va de soi que si nous étions battus, nous appellerions tous les concours, mais, quelle est la puissance qui n'en ferait pas autant ? En ce qui touche la Pologne, vous pouvez affirmer hautement que nous avons repoussé toutes les suggestions, je vais examiner si nous pouvons faire à ce sujet quelque déclaration officielle. Veuillez appuyer sur ce fait que notre victoire a pour conséquence la paix et la sécurité de l'Europe, et notre défaite la révolution universelle.

Les dépêches prussiennes vous porteront la nouvelle d'un revers à Wissembourg. La division Douay a été surprise par des forces considérables et a dû se retirer avec quelques pertes.

Le duc de Gramont au général Fleury.

Paris, 6 août 1870.

J'ai vu une seconde fois M. Okouneff qui dit que la neutralité de la Russie dépend de la neutralité de l'Autriche. J'ai commencé par le remercier de la franchise loyale de sa déclaration et surtout des dispositions amicales dont l'Empereur vous avait donné le témoignage. J'ai ajouté : « Nous n'avons avec l'Autriche aucun traité, cette puissance ne s'inspire que de ses intérêts, et elle n'en dévierapas d'une ligne. » Voulant répondre à la franchise par la franchise, j'ai dit que nous n'aimerions pas avoir à prendre l'engagement de ne pas nous allier pour l'avenir, mais, pour le moment, nous avons la conviction que l'Autriche ne fera rien sans nous. Quant à la Pologne, vous pouvez renouveler nos assu-

rances d'abstention complète et même, je suis tout disposé à donner à Vienne des conseils dans ce sens.

Nous ne pourrions mettre quelque chose sur la Pologne dans le *Journal officiel*. Cela aurait pour vous d'assez graves inconvénients.

Le duc de Gramont au général Fleury.

Paris, 7 août 1870.

Le maréchal Mac-Mahon a perdu une bataille et reforme son corps d'armée à Saverne. Le général Frossard a dû aussi se retirer en bon ordre devant des forces par trop considérables. Ces échecs ont engagé le gouvernement à pourvoir par précaution à la défense immédiate de Paris, nous sommes en mesure de continuer, et l'ennemi a, de son côté, beaucoup souffert.

Le général Fleury au duc de Gramont.

Saint-Pétersbourg, 10 août 1870.

M. Katkoff de la *Gazette de Moscou*, qui fait l'opinion en Russie, se plaint de ne recevoir les dépêches télégraphiques de l'agence Havas qu'après qu'elles ont passé par l'entremise et la correction de l'agence officieuse Wolff de Berlin.

L'agence Havas ne pourrait-elle être amenée à une combinaison plus équitable et plus impartiale ?

La presse russe, très indépendante sur le terrain politique national, nous rend de très grands services (1).

Il serait important de lui venir en aide et de reproduire quelques extraits de ses articles.

(1) Voir à l'Appendice des extraits de la presse russe.

Je vous remercie pour l'organisation Escudier; mais veuillez ordonner qu'elle ne m'envoie que des nouvelles et détails dont on est avide. Proclamations, discours arrivent avant, en clair, par les différentes agences télégraphiques.

Le général Fleury au duc de Gramont.

Saint-Pétersbourg, 10 août 1870.

J'ai reçu votre télégramme du 8 relatif à une nouvelle conversation avec Okouneff. Mon télégramme du 9 lui répond, je pense, suffisamment. L'opinion n'a pas été trop frappée ici par les échecs subis par les corps Mac-Mahon et Frossard, dus à leur infériorité numérique.

On s'est étonné qu'on n'ait pas procédé, comme les Prussiens, en agissant par grandes masses et constitué trois grandes armées, sous

l'Autriche se décidait à nous l'accorder, la Russie vous le savez, a déclaré qu'une démonstration, quelle qu'elle fût, de la part de l'Autriche, amènerait un soulèvement en Galicie, par suite, en Pologne et que, dès lors, son devoir était de s'y opposer en prenant une attitude armée dégénérant fatalement en attitude offensive.

Mais aujourd'hui, je le sais, je le pressens, on est un peu revenu de ces déclarations absolues. Je suis porté à penser que l'on laisserait faire l'Autriche si M. de Beust donnait enfin des garanties pour la Galicie, s'il déclarait très nettement, comme la France l'a su faire elle-même, qu'il n'encouragera pas les aspirations polonaises.

Sur ce terrain bien défini, l'empereur Alexandre, à son tour n'aurait plus prétexte pour sortir de sa neutralité et, quelles que soient ses tendances personnelles ou ses promesses, il serait plus à l'aise pour suivre loyalement la

politique nationale de son pays qui, de jour en jour, se déclare plus énergiquement contre la Prusse.

Je vous prie de prendre ces appréciations en sérieuse considération.

Cette réconciliation si désirable de l'Autriche et de la Russie me paraît possible, dans les conditions que j'indique. Conduite avec une grande promptitude à Vienne, cette négociation aurait pour résultat certain d'entraîner l'Italie dans cette diversion d'un intérêt si considérable pour le succès de nos armes. Mais, je dois le répéter, sans avoir obtenu cette réconciliation préalable, il serait compromettant de rien tenter.

Le ministre d'Autriche, comte Chotek, part aujourd'hui pour Vienne, pour aller plaider cette politique auprès de l'Empereur et de M. de Beust.

Le général Fleury au prince de La Tour d'Auvergne (1).

Saint-Pétersbourg, 16 août 1870.

Hier, 15 août, une messe solennelle suivie d'un « Te Deum » a été célébrée à l'église catholique de Malte en l'honneur de la fête de l'Empereur. L'ambassadeur et tout le personnel de l'ambassade et du consulat y assistaient.

L'Empereur de Russie s'était fait représenter à cette cérémonie par un de ses aides de camp généraux, le général Baranow et le chancelier de l'Empire, par M. de Westmann, adjoint du ministre des Affaires étrangères.

L'église suffisait à peine pour contenir tous les membres de la colonie française qui avaient

(1) Dans le ministère présidé par le général de Palikao et nommé le 9 août, le prince de La Tour d'Auvergne avait été choisi pour le portefeuille des Affaires étrangères ; ambassadeur à Vienne, il n'arriva à Paris que dans la nuit du 14 au 15 août.

tenu, par leur présence, à témoigner de leur patriotisme et de leur vive sympathie à la grande cause nationale.

Le prince de La Tour d'Auvergne au général Fleury.

Paris, 16 août 1870.

J'ai reçu votre télégramme du 14. En présence des événements actuels, je ne suis pas surpris que le cabinet de Saint-Pétersbourg inquiet sur l'avenir, cherche à se rapprocher de l'Autriche.

Cette puissance de son côté ne repousse pas l'idée des pourparlers dont il s'agit.

Quant à nous, en ce moment, nous ne voulons gêner en rien une tentative de rapprochement qui nous semble témoigner de la part de la Russie du sentiment d'un danger que les der-

niers succès de la Prusse rendraient commun à toutes les puissances.

Le prince de La Tour d'Auvergne au général Fleury.

Paris, 19 août 1870.

(*Très confidentielle.*) — Le chargé d'affaires de Russie m'a déclaré, dans un récent entretien, que son gouvernement n'avait d'autre préoccupation que de localiser la guerre; qu'il était complètement libre de tout engagement envers la Prusse et qu'il resterait sincèrement neutre, aussi longtemps que l'Autriche de son côté, conserverait la même attitude. J'ai cru pouvoir lui dire que le gouvernement de l'Empereur n'espérait rien, dans les circonstances actuelles, que de son énergie et de son bon droit. J'ai ajouté que, en ce qui concerne l'Autriche, j'avais eu connaissance, pendant mon séjour à Vienne, des

pourparlers engagés entre elle et la Russie pour l'adoption d'une attitude commune et que je m'étais soigneusement abstenu de les contrarier, persuadé, que j'étais, que la France avait tout à gagner à ce que les puissances, sur l'amitié desquelles elle était fondée à compter, prissent part à de pareils engagements.

Je n'ai pas laissé ignorer, d'ailleurs, à M. Okouneff que, dans le cas ou les armées de l'Allemagne, grâce à la supériorité du nombre, parviendraient à triompher définitivement de nos braves soldats, la nation tout entière continuerait certainement la lutte, jusqu'à la dernière extrémité et que la paix ne serait possible, suivant moi, que sous la condition de l'intégrité du territoire et du maintien de la dynastie.

La Russie a donné l'approbation la plus complète et la plus sympathique à cette déclaration. L'ambassadeur d'Autriche m'avait déjà fourni,

de son côté, l'occasion de m'expliquer avec lui dans le même sens et s'était montré animé de dispositions non moins favorables.

Enfin laissant de côté, pour le moment, l'examen des garanties nécessaires que des circonstances plus favorables nous mettraient sans doute en situation de réclamer de la Prusse pour assurer la paix de l'Europe dans l'avenir, j'ai lieu de penser que le Cabinet de Vienne est complètement dans l'ordre d'idées que je viens d'indiquer.

Le général Fleury au prince de La Tour d'Auvergne.

Saint-Pétersbourg, 20 août.

(*Télégramme.*)

(*Pour vous seul.*) — Je réponds à votre dépêche du 19.

Votre arrivée au ministère a été hautement

appréciée par l'empereur Alexandre et par le prince Gortchakow. Le langage que je tiendrai de votre part sera pris en très grande considération.

La situation ne s'est pas modifiée jusqu'ici malgré la vive impression produite par les derniers événements. L'empereur Alexandre est animé d'intentions loyales et honnêtes. Il comprend que la politique et les intérêts de son pays sont menacés par les succès et les agrandissements de la Prusse. Il m'a fait à ce sujet des aveux que je crois sincères, mais il est tiraillé, vous le savez, par ses liens de famille, par ses instincts allemands, et il a besoin d'être continuellement rassuré sur les dangers d'une révolution qu'il redoute en France.

Par les assurances d'Okouneff, vous avez vu que le chancelier cache mieux son inquiétude. Il comprend qu'au moment de la médiation, la

Russie devra s'appliquer à sauvegarder la dignité de la France. Il fonde sur les bons offices qu'il compte nous rendre, et la reconnaissance que nous en aurons, l'espoir de sceller une entente profitable aux intérêts des deux pays.

J'entretiendrai le prince Gortchakow dans cette croyance absolue que nous n'accepterons, quoi qu'il arrive, de traiter de la paix que sous la condition de l'intégrité du territoire et du maintien de la dynastie.

Le général Fleury au prince de La Tour d'Auvergne.

Saint-Pétersbourg, 21 août.

(*Télégramme.*)

Le bruit court que le prince Napoléon est parti pour l'Italie et l'Autriche. Je pense bien qu'il ne soulèvera aucune question polonaise,

mais le fait seul de sa présence à Vienne va évidemment réveiller ici de très vives susceptibilités. Il est indispensable que je sois renseigné à ce sujet.

Le prince de La Tour d'Auvergne au général Fleury.

Paris, 22 août 1870.

Nous ne savons rien d'une mission du prince Napoléon. Il paraît qu'il se rend en Italie mais il n'est pas question qu'il aille à Vienne.

D'après les nouvelles reçues au ministère de la guerre, la position du maréchal Bazaine est bonne.

Le général Fleury au prince de La Tour d'Auvergne.

Saint-Pétersbourg, 24 août 1870.

(*Pour vous seul.*) — J'ai revu le prince

Gortchakow. Il désire que je vous renouvelle l'expression de sa vive satisfaction de vous voir au ministère, en vue des éventualités et des négociations futures.

Le chancelier m'a informé de l'adhésion de la Russie à la ligne des neutres, mais il a parfaitement compris, n'imitant pas en cela l'Angleterre, que le moment était bien loin d'être venu d'intervenir. Il m'a confirmé les bonnes intentions de l'empereur Alexandre qui ne se prêtera pas à une médiation qui pourrait paraître infliger une humiliation à la France ou impliquerait la moindre diminution de son territoire.

Pour avoir l'opinion entière du prince Gortchakow, je lui ai déclaré, conformément à vos instructions, que la France ne traiterait jamais de la paix, après avoir épuisé tous les moyens de défense, que sous la condition de l'intégrité de son territoire et du maintien de la dynastie.

Le chancelier m'a répondu que, selon lui, la dynastie n'était pas en cause et qu'il n'était pas opportun de soulever cette question toute intérieure dans laquelle les puissances n'avaient pas à s'immiscer. Il a ajouté qu'il était bien persuadé qu'un changement de gouvernement en France amènerait la République, d'abord, et serait une calamité pour l'Europe entière. Ce n'est donc pas pour éviter de s'engager sur ce terrain, a-t-il dit, en terminant, qu'il m'exprimait cette opinion car, depuis de longues années, on le savait, ses sympathies personnelles étaient acquises à l'empereur Napoléon et à sa famille.

La réponse du chancelier m'a suggéré cette réflexion que je me permets de vous soumettre : c'est que, dans les déclarations faites aux représentants étrangers, il serait peut-être plus prudent de ne pas parler de la dynastie et de ne pas éveiller l'attention sur des possibilités de

déchéance qu'aucune monarchie, même la Prusse, n'a intérêt à nous imposer. Le maintien de la dynastie est une question d'honneur, cette question est inséparable pour nous de la défense et de la délivrance du pays.

D'ailleurs, l'armée est dévouée à l'Empereur, qu'ils soient victorieux ou vaincus, nos soldats et nos généraux resteront fidèles à l'Empereur et à son fils. Après ses victoires ou ses défaites héroïques, l'armée sera placée si haut, elle aura tant mérité de la patrie qu'elle imposera sa volonté et sauvera la France de la révolution.

Je crois qu'une campagne de la presse dans ce sens, faite avec réserve mais graduellement accentuée, aurait des résultats favorables. L'espèce de manifeste du général Trochu a causé ici un grand étonnement. Je trouve cette politique personnelle bien regrettable, car elle déplace complètement l'autorité.

Le prince Orloff est parti pour Paris et doit revenir bientôt.

Peut-être jugerez-vous bon de donner connaissance à l'Empereur et à Sa Majesté la Régente, de cette dépêche toute confidentielle.

Le prince de La Tour d'Auvergne au général Fleury.

Paris, 25 août 1870.

Je reçois votre télégramme du 24. Nous vous félicitons de savoir que l'empereur Alexandre repousse avec nous toute idée d'une paix qui impliquerait pour la France la moindre diminution de territoire. Le prince Gortchakow a très bien compris aussi que nous ne saurions admettre aucune immixtion de l'étranger dans nos affaires intérieures. C'est au surplus à titre essentiellement confidentiel que j'ai émis cette

affirmation et afin de répondre aux insinuations perfides que le cabinet de Berlin essaie de répandre dans la presse allemande.

Nous sommes bien aise de connaître le sentiment du cabinet de Pétersbourg à cet égard et de savoir comment il envisage les suites qu'aurait, pour tous les gouvernements, un changement dans nos institutions.

J'en conclus que nous sommes d'accord sur tous les points et vous n'avez pas, par conséquent, à revenir avec le chancelier sur une question à laquelle je n'ai fait allusion que pour bien établir qu'elle ne pouvait pas être soulevée.

Le général Fleury au prince de La Tour d'Auvergne.

Saint-Pétersbourg, 29 août 1870.

J'ai eu ce matin un long entretien avec l'Empereur. Le résumé de notre conversation,

pleine d'épanchement et, en même temps, de réticences, est que Sa Majesté m'a confirmé les bonnes dispositions dont le prince Gortchakow s'était fait l'interprète.

Il a écrit tout dernièrement dans ce sens, au roi Guillaume; il lui a fait comprendre que, dans le cas où la France serait finalement vaincue, une paix basée sur une humiliation ne serait qu'une trêve et que cette trêve serait dangereuse pour tous les États.

Le Roi aurait fait une réponse satisfaisante dans laquelle, toutefois, serait signalée la grande difficulté pour lui de faire accepter par l'Allemagne l'abandon d'une partie des provinces conquises. Après un échange d'idées et une protestation énergique de ma part, le Czar n'a pas insisté. Visiblement impressionné par mes paroles, il m'a répondu avec une certaine animation qu'il partageait mon opinion et qu'il

saurait bien, le moment venu, parler haut si cela devenait nécessaire. Si j'insiste sur ces nuances, c'est pour constater une fois de plus, combien l'Empereur est dominé par les influences prussiennes et combien il est utile de venir, périodiquement, combattre le travail incessant de M. de Bismarck sur cette âme honnête mais pleine de faiblesse et de mobilité.

Quant à la question dynastique, dont le Czar a parlé le premier, j'ai la satisfaction de vous dire que, non seulement il n'appuiera ni ostensiblement ni secrètement aucune candidature orléaniste, mais encore qu'il m'a affirmé que le roi de Prusse lui-même désirait le maintien de la dynastie. Tous deux se rendent compte que la république seule hériterait de la déchéance et, comme je vous l'ai déjà écrit, le roi Guillaume regarderait son établissement en France comme le coup le plus funeste porté aux

destinées de son futur empire. A ce sujet, l'Empereur se préoccupe vivement de l'agitation qui règne à Paris, du silence qui se fait autour du nom de l'empereur Napoléon, du spectacle détestable que présente l'opposition et de la faiblesse de la majorité qui, sans protester, laisse, chaque jour, mettre en question la monarchie. Il m'a beaucoup interrogé sur la fidélité et l'énergie des chefs de l'armée. Je crois l'avoir converti à ma croyance entière dans leur loyauté et leur dévouement.

Vous le voyez, c'est en raison de la fermeté que déploiera le gouvernement en face de la révolution, que nous conserverons le concours plus ou moins bienveillant, plus ou moins efficace de la Russie.

L'Empereur est renseigné presque chaque jour sur notre situation intérieure par des lettres qu'il reçoit de Paris, soit du ministre

de l'Intérieur, M. Timacheff, soit du prince Orloff.

Le premier n'est pas bien pour la France, le second est dans de bonnes idées, en sa qualité d'un des chefs du parti russe. Ne pourriez-vous le voir quelquefois, afin de diriger ou de modifier les impressions qu'il recueille en dehors du gouvernement ?

L'attaché militaire, le général-prince Wittgenstein doit aussi faire des rapports fréquents qui ne sont pas sans influence. Il serait facile du côté du ministère de la guerre de réagir sur son esprit paresseux et sans portée.

La Prusse a protesté contre la violation des lois de la guerre à propos du trompette d'un parlementaire tué par accident. J'ai fait bon marché de cette accusation. Sa Majesté m'a aussi questionné au sujet du refus fait par la Belgique sur notre réclamation de livrer passage aux

blessés prussiens. Il m'a été facile de mettre à néant ce prétendu grief et de lui faire comprendre l'intérêt purement militaire qui nous faisait une loi de ne pas ouvrir à la Prusse de nouvelles facilités de communication.

Mon éloignement de la France et de l'armée me devient de plus en plus pénible. J'aurais besoin de vos encouragements et désirerais savoir si le cabinet actuel attache la même importance que celui qui l'a précédé à mon maintien à Saint-Pétersbourg.

Le général Fleury au prince de La Tour d'Auvergne.

Saint-Pétersbourg, 31 août 1870.

L'Empereur part pour Moscou ; on dit que, sous prétexte de revue, il va sonder l'opinion du cœur de l'Empire.

Le comte Chotek est revenu. La proposition qu'il a apportée à l'empereur de Russie de la part de l'empereur d'Autriche, de prendre une attitude armée sur le terrain d'une entente commune, n'a pas été agréée. L'empereur Alexandre persévère dans son idée fixe de ne pas laisser l'Autriche sortir de sa stricte neutralité. Je saurai d'autres détails demain.

Le prince de La Tour d'Auvergne au général Fleury.

Paris, 31 août 1870.

J'ai lu avec intérêt votre télégramme du 30. Vous vous êtes élevé avec raison contre toute idée d'une paix impliquant un amoindrissement quelconque de notre territoire.

Pour l'Empereur, l'intégrité du sol de la France domine toute autre question. Il est

d'ailleurs évident que la chute de l'Empire profiterait à la République et serait pour l'Europe le signal de la révolution. Vous ne sauriez trop insister sur cette vérité auprès de l'empereur Alexandre.

J'aurais vu avec plaisir le Prince Orloff, mais le bruit de sa présence à Paris n'est pas fondé. Vous allez recevoir un nouveau memorandum dans lequel nous protestons non seulement contre les accusations dont nos soldats sont l'objet de la part de la Prusse, mais contre la violation par l'armée prussienne des lois de l'humanité aussi bien que de celles de la guerre.

Le cabinet actuel attache le même prix que celui qui l'a précédé à ce que vous restiez à Saint-Pétersbourg et attend les plus utiles services de l'influence que vous avez su acquérir à la cour de Russie.

. . . . . .

Le général Fleury au prince de La Tour d'Auvergne.

Saint-Pétersbourg, 4 septembre 1870.

(*Pour vous seul.*) — Des hommes bien informés et bien portés pour la France, envisagent la situation de la manière suivante :

Les Prussiens débarrassés de l'armée de Mac-Mahon, vont porter tous leurs efforts contre Bazaine. L'armée de Metz, ou écrasée, ou affamée, sera bientôt obligée de capituler. Libres alors de leurs mouvements, les quatre armées prussiennes marcheront sur Paris. Elles ne se dissimulent pas les difficultés du siège, mais, avant de l'entreprendre, elles inonderont le pays, couperont nos communications et nos approvisionnements sans qu'il soit possible de les en empêcher. En effet, les Prussiens croient que les armées que l'on forme sont incomplètes en artillerie, en cavalerie, en moyens de transport, et qu'elles sont hors d'état de tenir la campagne.

S'il en est ainsi, on pense que le moment serait venu pour la ligue des neutres d'intervenir et, pour la France, de négocier de la paix.

Le roi de Prusse, enivré de ses victoires, tout glorieux d'avoir dans son camp l'empereur Napoléon, sera plus accessible et encore en situation de se soustraire à la pression allemande qui, déjà, parle très haut et prétend conserver l'Alsace et la Lorraine.

La résistance, en se prolongeant, quelles que soient les sentiments de patriotisme qui l'inspirent, ne fera que retarder, sans avantage, une issue qui, à moins d'un miracle, est fatale, c'est-à-dire la défaite des armées françaises improvisées par les armées victorieuses et toute puissantes de l'Allemagne.

En résumé, nos amis ajoutent que les puis-

sances neutres seront plus disposées maintenant d'aider la France et, dans leur propre intérêt, s'il en est temps encore, à sauver l'idée monarchique. Plus tard, au contraire, il faut craindre que ces mêmes puissances ne se liguent avec la Prusse pour lutter toutes ensemble contre la République et la révolution.

Le général Fleury à M. Jules Favre.

Saint-Pétersbourg, 6 septembre 1870.
10 heures du matin.

J'ai l'honneur de vous adresser ma démission d'ambassadeur de France en Russie.

J'attends des instructions qui me fassent connaître à qui je dois, avant de quitter mon poste, remettre la direction des affaires (1).

(1) Ce télégramme se croisait avec celui de M. Jules Favre, mettant fin à la mission du général Fleury et confiant provisoirement la direction des affaires au marquis de Gabriac, premier secrétaire de l'ambassade.

VIII

Le rôle du général Fleury, en Russie, n'était pas encore terminé. En face d'une révolution et d'un gouvernement insurrectionnel, quelle pouvait être l'attitude de la Russie? Si l'empereur Alexandre avait songé sérieusement à s'interposer dans le cas d'un traité signé entre le roi Guillaume et l'empereur Napoléon, ses projets devaient s'être modifiés devant le nouvel état de choses. L'horreur des idées démagogiques pouvait même l'amener à un revirement complet ; la dénonciation de l'article 14 du traité de 1856 devait devenir son seul but et les intérêts de la France en révolution lui tenir fort peu à cœur.

Rendons cette justice à l'empereur Alexandre.

Malgré sa répulsion pour le nouveau gouvernement et son admiration partiale pour son oncle, il sut, dans une certaine mesure, écouter la voix chevaleresque de l'impératrice Eugénie, le suppliant « de conserver à la France, quelque fût son gouvernement, les mêmes sentiments qu'il avait montrés à la dynastie dans ses dures épreuves et d'user de son influence quand le moment serait venu, afin qu'une paix honorable et durable puisse se conclure ».

Cette lettre de la Régente en exil arriva à Saint-Pétersbourg le 17 septembre sous le couvert du général Fleury. Bien que n'ayant plus de situation officielle, celui-ci obtint audience immédiate de l'Empereur, lui remit le message de l'Impératrice en mains propres et se fit le chaud partisan d'une intervention.

L'ancien ambassadeur trouvait les intentions de l'empereur Alexandre singulièrement modifiées (1). Si la Régente s'effaçait patriotiquement devant le nouveau Gouvernement, celui-ci, aux yeux des chancelleries, ne représentait que l'émeute. Loin de chercher à se faire vis-à-vis de l'Europe une position plus régulière, M. Jules Favre accentuait dans sa correspondance et dans ses conversations le caractère révolutionnaire de son Gouvernement en déversant l'injure et la calomnie sur le régime déchu. « M. Jules Favre, a dit M. Albert Sorel, commençait par une condamnation de l'Empire et une apologie de la dernière Révolution. Ce début, où la rhétorique républicaine prodiguait ses métaphores, était fait pour embarrasser et froisser les chancelleries; elles avaient entretenu des

(1) A une demande d'intervention que le général Fleury lui avait fait parvenir sous le couvert du comte Schouwaloff, l'Empereur avait fait répondre que les événements avaient changé la situation et que ses intentions étaient bien modifiées par la révolution.

relations avec le gouvernement déchu, elles avaient prodigué à l'Empereur tous les témoignages de la déférence officielle, on ne pouvait parler des souillures de ce Gouvernement sans en rejeter sur elles quelques éclaboussures. Une déchéance prononcée par le peuple d'une capitale « au nom du droit, de la justice et du salut « public » n'avait rien d'engageant pour des dynasties contestées et combattues dans leurs États par des partis analogues à celui que la dernière convulsion de Paris avait porté au pouvoir. »

Dans ces conjonctures, l'empereur Alexandre était fort mal disposé pour le gouvernement provisoire et, sans doute, enclin à laisser la France obtenir seule les conditions les moins onéreuses de paix. Néanmoins, la lettre si généreuse dans laquelle l'Impératrice faisait appel à ses sentiments d'humanité l'avait profondément ému; avant de répondre, il permit au chancelier

d'entrer en conférences avec l'ancien ambassadeur et d'étudier avec lui les bases d'une intervention (1).

A l'Impératrice, il n'exprima pas (bien que ce fut sa pensée) « ses regrets que les circonstances eussent modifié l'état de choses » comme le lui ont fait dire M. Valfrey et, après lui, le duc d'Abrantès dans son *Essai sur la Régence*. Ces historiens ne pouvaient connaître la lettre de l'Empereur qui n'a pas été communiquée à la commission d'enquête. En voici le texte dont j'ai trouvé la copie prise en 1870 à Saint-Pétersbourg :

(1) Informé de ces négociations, l'empereur Napoléon écrivait de Wilhemshöne, le 25 septembre au général Fleury : « ... Ce que vous me dites des intentions et des sentiments de l'empereur Alexandre m'ont vivement intéressé..., je ne crois pas qu'un armistice soit possible... Bazaine pourra jouer un rôle s'il se trouve dans certaines conditions favorables et s'il est bien conseillé... Quoique j'aie bien regretté que vous n'ayez pas été auprès de moi, vous m'avez rendu de vrais services en Russie. »

Tsarskoé-Sélo, 20 sept./2 oct. 1870.

« J'ai reçu, Madame, la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'adresser. Je comprends et apprécie le mouvement qui vous l'a dictée et vous fait oublier vos malheurs pour ne songer qu'à ceux de la France. J'y prends un intérêt sincère et souhaite ardemment qu'une prompte paix vienne y mettre un terme, ainsi qu'aux maux qui en résultent pour toute l'Europe. Je crois que cette paix sera d'autant plus solide qu'elle serait plus équitable et plus modérée. *J'ai fait* et *continuerai de faire* tout ce qui dépendra de moi pour contribuer à ce résultat que j'appelle de tous mes vœux.

« Je vous remercie de votre bon souvenir et de votre confiance dans mes sentiments. En

vous en renouvelant l'assurance, je suis, madame, de Votre Majesté,

Le bon frère,

« ALEXANDRE. »

Pendant ce temps, l'ancien ambassadeur faisait tous ses efforts pour modifier le sentiment défavorable de la Chancellerie russe à l'égard du Gouvernement du 4 septembre. Sur ses instances, le Cabinet de Saint-Pétersbourg consentit à conseiller au Gouvernement prussien d'accepter des pourparlers avec le ministre des affaires étrangères. L'entrevue fut accordée et, dès le 19 septembre, Jules Favre était reçu à Ferrières. La tête nourrie d'illusions, le ministre se figurait que la Prusse ne continuerait pas la guerre *contre un peuple libre* (1). M. de

(1) Rapport de M. de Rainneville.

Bismarck qui, d'abord, refusait toute idée d'armistice, le reçut avec hauteur et posa nettement la question de l'Alsace.

Le lendemain, ayant pris conseil du Roi, influencé par l'empereur de Russie, M. de Bismarck consentait à faire la paix moyennant la cession de « Strasbourg et de sa banlieue ».

On sait le reste. Jules Favre, engagé par des paroles imprudentes et trop fameuses, refusa les propositions dont la paix aurait dû sortir. La guerre continua ; l'empereur Alexandre, voyant sa généreuse intervention restée stérile, rentra sous sa tente et n'en sortit que pour demander la dénonciation du traité de 1856 (1). La visite de

(1) Malgré la protestation du comte Granville, le prince Gortchakow proclamait l'abrogation de l'article du traité de Paris touchant la liberté de la navigation dans la mer Noire, « abrogation d'un principe théorique sans application immédiate », ainsi qu'il devait le rappeler lui-même dans un document officiel. Dépêche au baron Brunnow à Londres, 20 novembre.

M. Thiers à Saint-Pétersbourg ne put modifier l'attitude expectante de la chancellerie russe. Quand l'Angleterre, à la fin octobre, présenta un timide memorandum pour arriver à une entente avec la Russie et préparer les voies de la paix, l'empereur Alexandre refusa de s'y associer diplomatiquement, mais il écrivit au roi de Prusse, lui « recommandant d'accepter l'armistice, exprimant l'espoir que la paix s'ensuivrait, dissuadant son oncle d'exiger des cessions territoriales qui rendraient la paix impossible (1). » Aux lettres de son auguste neveu, le royal oncle répondait toujours affectueusement, « les larmes aux yeux » mais il ne manquait pas d'invoquer ses devoirs envers ses alliés et ses peuples. Quelles étaient les limites où, selon lui, la modération prendrait fin et où les cessions territoriales ren-

(1) Rapports Loftus et Buchanan.

draient la paix impossible ? L'Empereur ne se prononçait pas, et les conditions imposées par M. de Bismarck ne paraissaient nullement exorbitantes à son ami le prince Gortchakow dont « l'action isolée » ne produisait pas d'effet.

Ce qu'on a appelé la « politique d'euphémisme » continua à être pratiquée à Saint-Pétersbourg avec M. de Gabriac, comme avec M. Thiers, comme avec le général Fleury. Donc, malgré les bons offices tentés à certains jours par l'empereur Alexandre II, on ne saurait déguiser que, pendant la guerre, la Russie n'ait rendu à la Prusse un service signalé. De Versailles, le nouvel empereur d'Allemagne remerciait son neveu avec éclat dans son télégramme du 26 février 1871 (1).

(1) Voir Klaczko, *Les deux Chanceliers*, M. Albert Sorel, *opus* cité et les *Souvenirs diplomatiques de Russie et d'Allemagne* par le marquis de Gabriac.

Dès lors, c'est l'union la plus étroite entre les deux empires, le rapprochement avec l'Autriche qui jette la France meurtrie dans l'isolement le plus complet ; c'est la visite solennelle de Guillaume Ier à Saint-Pétersbourg. Tant que vivra Alexandre II les sympathies allemandes lutteront contre le sentiment national russe. Mais, une fois encore, en 1875, l'Empereur donnera la mesure de son esprit chevaleresque ; à l'heure où le chancelier de fer a décidé l'anéantissement définitif de la France dont l'armée n'a pas eu le temps de se reconstituer, le souverain qui, le premier, sur la prière de l'Impératrice en exil, avait frayé le chemin à des propositions de paix, pesa de toute son autorité pour empêcher la guerre (1).

(1) Voy. les dépêches du général Le Flô et du duc Decazes publiées par le *Figaro* et l'ouvrage de M. Flourens sur Alexandre III.

A la mort d'Alexandre II, le courant de sympathie pour la France, longtemps contenu mais toujours grandissant, se fait enfin jour ; l'on sait ce qu'en ont fait la volonté d'Alexandre III et de Nicolas II. Que produira dans les destinées de l'Europe l'entente de sentiment devenue alliance d'intérêts ? Dieu seul le sait. Dans ce qui existe aujourd'hui, comme dans ce qui se préparait dès 1870 dans les sentiments de la nation russe (1), on retrouve l'action constante et persévérante d'une auguste princesse. Ce sera la consolation de la mère de l'Empereur actuel d'avoir vu se réaliser ce grand événement qu'elle avait toujours appelé de ses vœux et favorisé de son influence. Sans doute, après avoir parcouru cette étude documentaire, on demeurera persuadé

(1) En dehors des dépêches du général Fleury et des articles de la presse de l'époque, on relira une dépêche du marquis de Gabriac du 14 mars 1871 sur la *Russie du futur règne.*

que, si l'alliance devait un jour se réaliser malgré le peu de confiance que pouvait inspirer l'instabilité de nos gouvernants successifs, c'est à l'épouse aimée et respectée d'Alexandre III qu'on en doit et l'idée initiale et la préparation.

APPENDICE

I

Bulletin de la Presse

Moscou, le 31 juillet 1870.

« Notre gouvernement, écrit le rédacteur de la *Gazette de Moscou*, veut, dans la guerre actuelle, garder une stricte neutralité en se réservant son entière liberté d'action.

C'est ce qu'on devait attendre de lui, et la Russie toute entière applaudira à cette résolution.

Garder la neutralité signifie seulement pour la Russie, dans les circonstances actuelles, ne pas agir en faveur de la Prusse. Quant à une alliance avec la France, il ne saurait en être question. La

France ne peut rien nous demander de plus que d'observer la neutralité. Du côté opposé, on sollicite la Russie de prendre part à la lutte, directement ou indirectement, en déclarant que les ennemis de la Prusse sont aussi les siens ; on voudrait non seulement qu'elle admît les conséquences des derniers succès de la Prusse, mais qu'elle les scellât de son sang. Y a-t-il si longtemps que le Danemark s'est vu dépouiller ! Y a-t-il longtemps que l'ancienne Confédération germanique a été brisée par un coup inattendu préparé dans le mystère et qui ne laisse plus à ses membres que l'ombre d'une existence éphémère. La Prusse nous a-t-elle demandé notre avis lorsqu'elle méditait ses coups ?

Enfin, la Russie a-t-elle gagné quelque chose à cette politique de violence adoptée par sa voisine ? Non, certes ! Tout Russe loyal et sensé conviendra que l'ordre des choses créé par les

conquêtes de la Prusse ne peut, sous aucun rapport, être avantageux à notre pays. La Russie s'est-elle indemnisée d'une manière quelconque de la révolution opérée dans le centre de l'Europe — révolution qui touche à nos intérêts plus encore qu'à ceux de la France ?

En demeurant spectateurs passifs des événements dont l'Europe n'est pas encore remise, nous avons rendu à la Prusse un service immense.

C'est à notre inaction qu'elle doit ses succès. Que peut-elle encore attendre de nous ? A-t-elle le droit de demander que nous lui garantissions la possession d'avantages qui nous coûtent déjà bien cher et que nous donnions notre sang pour lui en procurer de nouveaux qui nous reviendraient encore à plus haut prix.

Admettons un instant que la Prusse triomphe dans la guerre qui commence, qu'elle atteigne

enfin son but et qu'une grande victoire lui donne la prépondérance sur le continent : on se demande quelle situation serait faite à notre pays ! Quelle influence aurait-il derrière cette force considérable qui pourrait l'effacer de l'Europe ? Si, jusqu'à ce jour, nous avons été tributaires de l'Allemagne, si, depuis longtemps, elle a conduit notre politique et nous a dirigés à son gré, que serait-ce alors sous la pression de cette force écrasante ? Il ne faut pas croire que, par reconnaissance, la Prusse nous aidât même dans quelques affaires pouvant nous intéresser. Il n'y a que des esprits légers qui puissent se laisser leurrer par le mirage de la question slave ou de la question d'Orient. Eux seuls peuvent croire que l'Allemagne se rangerait jamais avec nous contre l'Angleterre pour agir en Orient. L'Angleterre, voilà la véritable alliée de l'Allemagne, qui doit son unité et sa force non moins à la

pénétration de cette puissance dans tout ce qui touche ses intérêts nationaux, qu'à notre peu de clairvoyance dans ce qui touche aux nôtres.

Qu'on ne vienne pas nous parler de la reconnaissance. Quand il s'agit des empires et des peuples, c'est un mot vide de sens avec lequel on ne prend plus que les niais. Qu'on ne nous parle pas davantage des relations personnelles. Les personnes changent, les États demeurent...

Et finalement, la force des choses l'emporte toujours sur la volonté personnelle. Aucune affection personnelle ne saurait faire que la prédominance de l'Allemagne sur le continent européen ne soit pas le plus grand danger pour notre pays.

. . . . . .

Nous avons dans une certaine mesure, l'idée de ce qui pourrait nous attendre après la chute de la seule barrière que la puissance de la France a

jusqu'à ce jour opposée à l'Allemagne prussienne.

Jamais le patriotisme allemand ne s'est montré aussi impertinent à l'égard de la Russie que dans ces derniers temps, encore bien que l'unité de l'Allemagne fût loin d'être une œuvre achevée, et qu'il fallût indubitablement compter avec la France. Jamais l'appréciation étrangère n'est intervenue dans nos affaires avec un tel mépris et une telle assurance. On a bien vu la presse française injurier la Russie; mais à quel moment? Au fort de la guerre ou des conflits entre les gouvernements des deux pays.

L'idée allemande, elle, s'est appliquée à mordre la Russie, tandis que les deux gouvernements étaient dans les meilleurs rapports d'amitié...

L'hostilité des feuilles françaises ne s'est jamais traduite que par des mots. Il en a été tout autrement des attaques de la presse allemande, dont l'exaspération s'est accrue à mesure que la Russie

a donné plus d'attention à ses propres intérêts. Les invectives de cette presse n'ont point été des paroles jetées au vent, mais bien l'expression d'un sentiment réel... c'est la nature, l'instinct et l'intérêt qui parlent.

. . . . . .

Les intérêts prussiens-allemands ont si longtemps agi en maîtres chez nous et en sont arrivés à une telle assurance dans leur domination, que toute marque d'indépendance de notre part est, à leur point de vue, comme un acte intolérable d'insubordination venant d'un esclave rebelle.

. . . . . .

Que serait-ce donc si l'Allemagne prussienne fût parvenue, avec l'aide de cette même Russie, à renverser la seule puissance qui la maintient encore ? Quel cas ferait-elle de l'ouvrier dont elle n'aurait plus besoin ? Quels efforts et quels sacrifices ne faudrait-il pas à la Russie pour maintenir

sa dignité en Europe, et l'indépendance de son existence comme nation ?

Le triomphe de la France, quelque décisif qu'il pût être, n'entraînerait jamais pour nous de pareils dangers.

Nous n'avons pas d'ailleurs à nous inquiéter que les succès de cette nation puissent dépasser la mesure.

Ce soin occupe suffisamment sa voisine d'Occident, son éternelle rivale, plus dangereuse pour elle sous le masque de l'amitié que dans une lutte ouverte. Et la question polonaise ?... Il est à remarquer que ce sont précisément celles de nos feuilles dévouées au service de l'intrigue polonaise, qui s'évertuent à nous en faire peur.

La question polonaise est une chimère créée par une faute de notre politique et qui ne subsiste que par les erreurs et les abus de notre administration. La politique française, il est

vrai, s'en est servie souvent — trop souvent contre nous ; mais, en conscience, la faute en fut-elle toujours à la France !

Soyons sincères : cette faute est en partie et en grande partie peut-être la nôtre.

L'ordre des choses établi en Europe après les grandes guerres du premier Empire a été tout aussi désavantageux pour la Russie que pour la France. La Russie est devenue l'instrument d'un système de politique étrangère, enfermée qu'elle était dans les liens de la Sainte-Alliance, créée contre la France... et qui n'a profité qu'à l'Angleterre seule, dont la politique dominait en Europe, tant directement que par ses influences. Le second Empire a été une protestation contre cet ordre de choses. Comment nous sommes-nous posés à son égard dès le principe ? Dans les circonstances où nous nous trouvions, nous ne lui avons témoigné que

défiance et hostilité. Lorsqu'il a été question des affaires d'Orient, nous nous sommes tournés vers l'Angleterre avec laquelle il nous était impossible de nous accorder sur ce terrain. Nous voulions partager avec elle, et on a imaginé une combinaison d'où la France était dédaigneusement exclue. On sait ce qui s'en est suivi. L'Angleterre a profité de notre égarement, et le second Empire s'est vu contraint de devenir son allié en même temps que notre ennemi. C'est là le point de départ de cette série de brillantes erreurs, et de triomphes semblables à des défaites que présente l'histoire de la France depuis la guerre de Sébastopol jusqu'à ce jour.

. . . . . .

Et l'insurrection de Pologne en 1863, nous dira-t-on ?... mais il est hors de doute que cette complication polonaise, arme constamment employée dans toutes les intrigues dirigées contre

la Russie, fut suscitée par l'Angleterre, qui redoutait notre rapprochement avec la France. Celle-ci a été trompée tout comme nous. Une fois son but atteint, l'Angleterre a cessé le jeu, et le fantôme de la question polonaise a disparu de l'horizon européen.

Pour la France, la question polonaise n'était qu'un engin de guerre, propre à être utilisé contre nous, en raison de la situation réciproque mal définie des deux puissances. Mais il est admissible que la France, revenue à elle, et guidée par le sentiment de ses véritables intérêts, se résolve à échanger contre ce fantôme l'amitié de la Russie, peut-on croire également qu'elle hésitât entre la Russie et l'Empire des Habsbourg s'il devenait jamais nécessaire de faire un choix?...

Nous venons de mentionner l'Autriche. Mais elle n'a pas une existence naturelle et n'a point d'instincts. C'est le produit du mécanisme, son

organisation et le caractère de sa politique sont déterminés par une pression extérieure. L'empire des Habsbourg nous est hostile non par lui-même mais par les conditions qui règlent la direction de ses affaires. Il nous est surtout hostile comme étant une création qui résulte des victoires prussiennes et de la politique du comte de Bismarck; son centre de gravité se trouve à Perth aujourd'hui; et si la France compte sur lui elle commet une erreur; la moitié, la plus grande moitié de ses sympathies appartient à la Prusse.

La neutralité, voilà tout ce que la France pouvait attendre de nous, et elle ne peut manquer d'apprécier ce que vaut cette résolution. Quand à la Prusse, elle n'a pas le droit de s'en plaindre. »

En dehors de l'article qui précède, M. Katkoff a continué, jour par jour, le dépouillement analytique des feuilles allemandes ou anglaises

les plus répandues, en signalant à l'attention de ses lecteurs les contradictions et les interprétations faussées dont elles fourmillent.

Un des derniers numéros de la *Gazette* renferme une correspondance de Saint-Pétersbourg, dont l'auteur apprécie, en quelques mots, les idées et le patriotisme de ceux qu'il appelle les Allemands-Russes.

« Ceux d'entre eux, écrit-il, qui sont dévoués de cœur et d'âme au pays et qui se font honneur d'être Russes, se préoccupent uniquement des moyens d'améliorer notre situation, etc.

« Du côté des prussophiles, au contraire, on n'entend qu'invectives contre la France et marques d'enthousiasme en faveur de la Prusse offensée à laquelle « il faudrait — mettant de côté tout intérêt russe — donner immédiatement notre concours pour prendre Paris, reprendre l'Alsace et la Lorraine, en finir avec le Schleswig et

annexer la Bohême dont cette inepte Autriche ne peut venir à bout.

« On comprendrait de telles sottises dans la bouche des enfants, ajoute le correspondant, mais ces choses se débitent par des hommes d'un âge mûr, ayant même des rangs et des grands cordons. »

II

DES PEUPLES SLAVES

Les peuples slaves sont animés de tendances bien différentes suivant leur situation politique. Sous ce rapport, il convient de distinguer avant tout les Slaves sujets de la Porte des Slaves autrichiens.

Parmi les premiers, ceux qui jouissent déjà d'une autonomie politique, comme la Serbie et le Monténégro, ne semblent guère enclins à rompre les liens qui les attachent à la puissance suzeraine, liens qui garantissent ladite autonomie. Quant aux Bulgares, qui, en qualité de sujets immédiats de la Porte, ne jouissent pas des mêmes avantages, ils ont récemment obtenu l'autonomie religieuse depuis longtemps désirée. Cette concession très opportune et qui a grandement satisfait les esprits fera peut-être oublier pour un certain temps leur tendance vers l'autonomie politique, qu'il a toujours été dans l'intérêt de la Russie de leur faire entrevoir.

Tout autre est l'état des peuples slaves sujets de l'Autriche-Hongrie. Là, la question est brûlante et peut même faire craindre un dénoûment violent. La Russie y est très naturellement appelée à exercer une influence sérieuse au moyen des principes panslavistes mis en avant et chaudement appuyés par le journalisme russe. La diversité des dialectes parmi ces Slaves est excessive, et la nécessité d'un idiome commun s'y fait sentir à tel point que, malgré leur peu de sympathie pour l'élément germanique, ils sont souvent obligés, pour s'entendre mutuellement, de recourir à l'emploi de l'allemand. Cela fait qu'à défaut d'une solution politique qui ne

pourrait avoir cependant qu'un caractère fort anti-libéral, le journalisme russe propose à ces Slaves l'adoption de l'idiome russe comme base d'une unité de langue et de littérature, adoption qui formerait certainement un acheminement à l'unité politique.

On conçoit d'ailleurs aisément que l'idée panslaviste, incessamment combattue par les Polonais, soit même difficile à propager parmi les Tchèques, les Croates, les Slovènes, les Dalmatiens et autres Slaves, déjà plus ou moins familiarisés avec le régime constitutionnel.

En revanche l'influence russe se fait très fortement sentir en Galicie et en Bukowine, et notamment sur les Ruthènes qui forment une masse compacte de trois millions et demi. Il faut bien remarquer que cette population est absolument identique de race et de langage avec le gros des habitants des gouvernements russes de

Podolie et de Volynie. Ayant formé au moyen âge une partie intégrante de l'ancienne Russie, antérieurement à la fondation du royaume moscovite devenu plus tard l'empire de Russie, ces Ruthènes éprouvent jusqu'à présent les sympathies les plus vives pour leurs compatriotes sujets de l'Empire, et se rappellent probablement encore avoir été en partie annexés à la Russie dans un passé fort peu éloigné (1).

Cette tendance est fortement activée par une antipathie commune envers la nationalité polonaise qui, en Galicie, comme dans les parties attenantes de l'empire de Russie, représente l'ancien élément féodal. A cela vient s'ajouter encore l'antipathie religieuse ou le dissentiment profond qui existe entre le rite romain suivi par

(1) Par le traité de Vienne du 14 octobre 1809, l'Autriche céda à la Russie la partie orientale de la Galicie sous le nom de district de Farnopol, territoire que la Russie restitua à l'Autriche en 1815, en vertu des stipulations du Congrès de Vienne.

les Polonais, et le rite grec-uni auquel les Ruthènes sont invinciblement attachés.

On connaît les tiraillements interminables qui existent en Galicie entre la majorité ruthène de près de 4 millions, et la minorité polonaise de 2 millions qui n'en occupe pas moins une position politique tout à fait prééminente. D'après les circonstances actuelles, il est impossible de prévoir l'issue de ces tiraillements qui favorisent puissamment la propagande panslaviste chez les Ruthènes.

Ajoutons, pour terminer, que si parfois les Tchèques, Croates ou autres évoquent le fantôme du Panslavisme, toujours menaçant pour l'Autriche, ce n'est que pour extorquer du gouvernement autrichien de nouvelles concessions qui ne pourraient avoir qu'un résultat inévitable : la dissolution de cet État, et la perte pour ces mêmes Slaves de tous leurs droits politiques.

III

L'ÉTAT FINANCIER DE LA RUSSIE

en 1870

Pour apprécier l'état financier de la Russie, il suffit de jeter un regard sur les Bulletins de la Bourse de Saint-Pétersbourg. Les cours du change tombent tous les jours, et les billets de crédit de l'État sont cotés 25 p. 100 au-dessous de leur prix nominal.

Les causes d'une situation financière tellement désastreuse sont : 1° la grandeur démesurée de la Dette publique, et 2° le système des billets de crédit. Le budget de l'empire étant de plus de 420 millions de roubles, le service de la Dette publique engloutit sur cette somme plus de 80 millions par an, c'est-à-dire 19 p. 100. Presque la totalité de cette somme immense est

A la Librairie ÉMILE PAUL, 100, Faubourg Saint-Honoré, PARIS

Souvenirs de la Comtesse de Montholon, [illegible]
et le Comte FLEURY. Ouvrage orné de 17 grav. [illegible] édition. 3 fr. 50

Souvenirs d'un Caporal de Grenadiers (1808-1809)
par J. WAGRÉ..... 3 fr. 50

Bonaparte en Egypte, Notes du Capitaine [illegible], [illegible] avec appendices et ornées de [illegible] vures..... 4 fr.

LE CARNET

ANCIEN CARNET HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

5e ANNÉE

Abonnements : FRANCE... 22 fr. — ÉTRANGER... 25 fr.

Tirés à part du Carnet

Comte DE DIESBACH.....	Souvenirs de Wolf Tone.....	[illegible]
Vicomte DE GROUCHY...	Journal de Bellot de Kergerre.....	[illegible]
—	Nouvelles à la main de la fin du XVIIIe siècle.....	[illegible]
—	Morts et Funérailles royales, registre des premiers gentilshommes de la Chambre.....	[illegible]
G. MONVAL et Cte FLEURY.	Souvenirs sur le Théâtre-Français, de Jouslin de la Salle.....	[illegible]
J. GARSOU.....	L'Évolution napoléonienne de Victor Hugo sous la Restauration.....	[illegible]
L.-G. PÉLISSIER.....	La Jeunesse du marquis d'Antonelle.....	[illegible]
G. BERTIN.....	Souvenirs de Doisy de Villargennes.....	[illegible]
Duc DE LESPARRE.....	Souvenirs du duc de Gramont (1848-1850).....	[illegible]
J. GARSOU.....	Les Princes de Ligne et le Château de Bel-Œil (Gravure).....	[illegible]
Comte FLEURY.....	Les Souverains russes en France : Notes sur Compiègne.....	[illegible]
H. SIENKIEWICZ.	Lettres sur Zola : Le Dr Pascal et le Code Rougon-Macquart	
A. FOULON DE VAULX...	Un Pastelliste du XVIIIe siècle : Joseph Boze (1745-1826).	
Baron A. LUMBROSO.. ..	Le premier romancier italien : Antoine Fogazzaro. — Pour une feuille de rose.	
.....	Le prince Henri.	

2430-01. — CORBEIL, Imprimerie Éd. CRÉTÉ.

DC 59.8 .R8 .F5 C.1
La France et la Russie en 1870
Stanford University Libraries
3 6105 036 242 902

DATE DUE

STANFORD UNIVERSITY
STANFORD, CALIFO
94305